

PARUTION

Le présent Bulletin paraît actuellement à raison de 3 fascicules par an : au début, au milieu et en fin d'année. Il n'y a eu toutefois que deux parutions cette année : en juillet et en décembre 2000.

Le prix, pour les non-membres, est de Fr. 15.- l'exemplaire.

Les anciens fascicules parus peuvent être obtenus, au prix de Fr. 10.- l'exemplaire, auprès de M. Pierre-Arnold BOREL (adresse en page III de couverture), ceci jusqu'à épuisement du stock.

ADIEU A GEORGES FALLET

par Germain Hausmann

Lorsque nous avons appris le décès subit de Georges Fallet, ce fut pour nous tous un choc car rien ne pouvait faire penser à une fin si rapide et si soudaine. Je l'avais personnellement rencontré il y a une dizaine de jours aux Archives. Il semblait être en pleine forme, passionné par ses recherches, plaisantant sur une faute d'orthographe, fier de me présenter ses dernières trouvailles. Comme souvent, pour ne pas perdre de précieuses minutes, il était monté quatre à quatre les Escaliers du Château. Il avait atteint le sommet de la colline, essoufflé certes (on le serait à moins, mais en meilleures condition physique que de plus jeunes.

La vie n'avait pas toujours été pour lui un long fleuve tranquille. Né de père inconnu, il n'avait pu être élevé auprès de sa mère. Passant d'une famille d'accueil à l'autre, il connut une enfance ballottée, sans jamais espérer pouvoir établir des relations stables avec son entourage. Il n'était d'ailleurs pas toujours bien traité. Il a parfois joué le rôle d'une petite Cosette au masculin chez des Thénardier où les desserts et les douceurs n'étaient réservés qu'aux enfants de la famille. Un jour que je lui racontais que, dans un dossier d'assistance que je venais de consulter, j'avais rencontré un enfant poussée par la faim à manger de l'herbe, il ne s'était pas choqué qu'une telle situation puisse se produire. Alors que je m'étonnais de son insensibilité, il m'avoua qu'une telle mésaventure lui était personnellement arrivée lors d'un placement chez des gens habitant au bord du Lac Léman. Aussi, les séjours qu'il faisait dans la maison de son grand-père, à Dombresson, lui laissèrent des souvenirs merveilleux, comme de brefs instants de bonheur familial.

Après son école obligatoire, il entreprit un apprentissage de vendeur dont il avait gardé un goût certain pour les chiffres, ainsi qu'une grande sûreté et rapidité en calcul mental. Son certificat en poche, il partit en Suisse alémanique. Après un bref séjour à Lucerne, où son logeur lui coupait l'électricité le soir, il s'établit à Saint-Gall. Il s'attacha vite à cette petite cité, un peu provinciale, qui devint pour lui une seconde patrie d'origine. Il aimait aussi ses habitants et leur langage chantant et remplit ses obligations militaires dans les troupes saint-galloises. Il conserva même l'habitude, jusqu'à la fin de sa vie, d'écouter la radio alémanique. Il se réjouissait tout particulièrement d'y retourner, en cet automne 2000, après avoir économisé, sou par sou, l'argent du billet de train. C'est là qu'il tomba en pleine rue, à son arrivée, le 13 octobre dernier, terrassé par une crise cardiaque dans sa cinquante-cinquième année.

Mais reprenons le fil de son existence. Après son séjour à Saint-Gall il trouva un emploi chez Suchard où la fabrication du chocolat n'eut bientôt plus de secret pour lui. Bien intégré, il représenta même ses collègues au sein du Conseil d'entreprise.

Ce retour en terre neuchâteloise lui permit d'assouvir sa passion pour la généalogie. Il passait toutes ses vacances aux Archives à la recherche de ses ancêtres, d'abord sous le regard sévère de M. Schnegg, puis sous la direction de M. Courvoisier. Grâce à plusieurs années d'efforts, il put reconstituer toute la généalogie de sa famille. Tout naturellement, il entra à la Société neuchâteloise de généalogie de Neuchâtel et s'y distingua tout de suite par son assiduité. Bien que très réservé, il se fit connaître par sa disponibilité et ses connaissances et fit même partie du comité.

Hospitalisé pendant plusieurs mois, les services chargés de vider son appartement jetèrent tous ses travaux généalogiques, ses notes, ses photographies. Il perdit ainsi le fruit d'années de travail et ses souvenirs de Saint-Gall auxquels il tenait tant. Il tomba alors dans une profonde dépression. Puis, un jour, il revint aux Archives, désormais dirigées par M. de Tribolet et reconstitua non seulement la généalogie des Fallet, mais celle de toutes les familles alliées. Il se consacra désormais presque à plein temps à sa passion généalogique. Il contribua activement au recensement des généalogies conservées au Château et devint le « répondeur officiel » aux questions posées dans notre Bulletin. En quelques années, Georges Fallet rassembla un nombre impressionnant de données généalogiques qui, espérons-le, ne disparaîtront pas comme la dernière fois mais permettront de constituer un « Fonds Fallet » à la Bibliothèque de la Ville du Locle, où est déposée la bibliothèque de notre société.



Dernière sortie de Georges Fallet, le 23 septembre dernier à Môtiers

SOMMAIRE

ADIEU A GEORGES FALLET	1
EDITORIAL	4
FAMILLE FALLET, COMMUNIÈRE DE DOMBRESSON ET BOURGEOISE DE VALANGIN, BRANCHE DE MARIUS, 1876 - 1957, HISTORIEN	5
FAMILLE FALLET, COMMUNIÈRE DE DOMBRESSON ET BOURGEOISE DE VALANGIN, BRANCHE DE MARIUS EDOUARD FALLET	12
FAMILLE VERDAN, ORIGINAIRE DE SUGIEZ AU CANTON DE FRIBOURG ; BRANCHE DES INDIENNEURS	17
FAMILLE PERRET-GENTIL DU LOCLE ETABLIE AUX FRANCHES-MONTAGNES	20
FAMILLE PERRET, COMMUNIÈRE DE LA SAGNE ET BOURGEOISE DE VALANGIN	23
FAMILLE GRANDJEAN, COMMUNIÈRE DE BUTTES, BRANCHE ETABLIE DANS LES ARDENNES	25
FORMULE DU SERMENT	27
MESSAGE DU PRESIDENT	28
ROBINSON CRUSOE A NEUCHATEL ?	29
BETISES ET NOTES	30
MA VIE D'ETUDIANT A NEUCHATEL	32
FAMILLE DUBOIS DIT COSANDIER, COMMUNIÈRE DU LOCLE ET DE LA CHAUX-DE-FONDS, BOURGEOISE DE VALANGIN	38
FAMILLE GRISEL, COMMUNIÈRE DE TRAVERS, BRANCHE ETABLIE AUX ETATS UNIS	39
FAMILLE REDARD, COMMUNIÈRE DE BELLE PERCHE ES VERRIERES, BRANCHE DES ORFEVRES ET JOAILLIERS, ETABLIS A NEUFCHASTEL	42
SOUCHE DE LA FAMILLE BOUVIER, COMMUNIÈRE DE PESEUX	44
QUESTIONS ET REPONSES	45

EDITORIAL

par Philippe Borel

Un travail bien mené est souvent un travail d'équipe et ce bulletin en donne la preuve. J'aimerais remercier tous ceux qui ont fourni des articles, les co-rédacteurs et plus particulièrement M. Stéphane Beurret qui a consacré de nombreuses heures à la réalisation de ce numéro. La généreuse contribution de son temps et de son intérêt m'ont inspiré une réflexion sur le rôle de la famille. Sujet important pour nous, généalogistes, auquel j'aimerais consacrer cet éditorial.

"A quoi sert la famille?" Question apparemment si évidente que l'on risque d'oublier de la poser; et pourtant elle est si importante. Tout d'abord la famille joue un rôle *reproductif*: elle assure la continuité et la prospérité de notre espèce. Elle joue également un rôle *économique*. La famille est consommatrice, les enfants deviennent des employés, les parents investissent et les grands-parents épargnent.

Cependant un rôle *sociologique* important s'ajoute à l'aspect économique: la famille idéale donne à tous ses membres une 'infrastructure' d'appui et de soutien. Elle joue un rôle *éducateur* qui inculque aux enfants les outils dont ils auront besoin pour participer de manière positive et productive à la société. Elle leur rappelle également leur identité, suscitant chez eux un sentiment d'appartenance que nous gardons tout au long de notre vie. Le rôle sociologique comprend donc des éléments *psychologiques*. La famille est notre abri quand nous sommes enfants et une fois que cette famille disparaît, nous recréons ce refuge dans notre propre famille.

Le rôle *spirituel* du cercle familial, bien entendu, avoisine le rôle psychologique et je crois, est son rôle primordial. Ceux qui sont bénis par une bonne famille y trouvent ou y bâtissent un lieu, un espace où nous découvrons, à l'aide des autres membres, ce qui nous donne le souffle et la force de notre vie. Ou pour reprendre le propos du théologien bâlois Karl Barth, elle nous permet de rechercher "ce grand Quelque Chose" au coeur de notre existence et notre humanité.

Les piles de documents généalogiques qui remplissent nos armoires témoignent de la bonne santé de l'institution familiale dans la société neuchâteloise. Du père au fils, de la grand-mère à la petite-fille, la transmission, si capitale, de ces rôles familiaux s'accomplit. Cependant, Eric-André Klauser dans le dernier numéro de ce bulletin a sonné l'alarme des éventuelles répercussions juridiques qu'entraînent la "modernisation" et la modification des rôles qu'assume la famille dans la société à l'heure actuelle. Quelles seront les conséquences de cette modernisation en ce qui concerne les rôles de la famille? Quelle place occupent nos recherches généalogiques dans ce débat? Nous nous donnons rendez-vous au prochain Bulletin pour lire vos réponses et nous tenons à vous souhaiter de très joyeuses fêtes.

FAMILLE FALLET, COMMUNIÈRE DE DOMBRESSON ET BOURGEOISE DE VALANGIN, BRANCHE DE MARIUS, 1876 -1957, HISTORIEN

par † Georges Fallet

Le texte suivant n'est qu'une ébauche rédigée le dimanche 26 janvier 1958, par le fils de Marius Fallet, Edouard Marius Fallet qui donne, dit-il, toute garantie pour les faits, mais aucune pour le style, vu le court laps de temps qu'il a mis pour écrire:

Marius Edouard Fallet est né à Granges (Soleure) le 17 décembre 1876; son père Louis-Edouard s'y était établi en 1869 car il était, dans l'horlogerie, un excellent pivotier. Louis-Edouard s'y marie à Léontine Schumacher; Léontine est la sœur cadette d'Urs-Joseph, professeur de mathématiques à l'Ecole cantonale ainsi qu'à l'Ecole Normale de Soleure.

Marius Edouard avait à peine trois ans lorsqu'il perdit, en janvier 1880, sa mère chérie; elle était aussi horlogère. Ses tantes devaient souvent aller chercher le petit garçon au cimetière où il pleurait sur la tombe de sa mère trop tôt disparue.

Quelque temps après ce décès, le père retourna dans sa commune d'origine Dombresson, avec ses trois enfants. Marius Edouard avait une sœur aînée et un frère Hermann.

Le père Louis-Edouard s'y remarie avec une veuve qui avait, elle aussi, déjà plusieurs enfants de son premier mari. Les choses ne tournaient pas rond dans le nouveau ménage et les trois enfants de Louis-Edouard Fallet durent bientôt, l'un après l'autre, quitter la maison paternelle.

C'est ainsi qu'âgé de dix ans, Marius Edouard Fallet fut placé chez un paysan bernois, nommé Dasen, qui exploitait, depuis quelques années, une ferme à Dombresson et fonctionnait notamment comme bûcheron de commune. Ici, le jeune garçon devait vaquer à tous les travaux de la ferme et des champs dès la première heure du matin jusque tard dans la nuit pour gagner sa vie. Tous les jours, hormis le dimanche, l'été et l'hiver et par n'importe quel temps, il devait aller porter la cantine à quatre ou cinq bûcherons qui travaillaient souvent dans des forêts fort éloignées du village.

C'était un dur labeur et une rude besogne et le jeune Fallet connut ainsi tout le sérieux de la vie.

A Dombresson, Marius Edouard fréquenta pendant six ans l'Ecole primaire. Ses maîtres aimaient beaucoup ce garçon vif, intelligent et sérieux; les autorités scolaires étaient convaincues, avec eux, qu'il montrerait un jour son homme et ferait honneur à sa commune.

En juin 1889, âgé à peine de treize ans, Marius résolut, de son propre chef, d'aller apprendre la langue allemande à Granges (Grenchen) son lieu de naissance ou des tantes avaient déjà accueilli sa sœur Hedwige. A cette occasion, son maître, Jérôme Marchand, qu'il vénéra sa vie durant, lui délivra le témoignage que voici:

"Dombresson, le 28 juin 1889: Tit: Le soussigné se fait un grand plaisir autant qu'un devoir de donner à Marius Fallet un excellent témoignage de travail, d'application et de bonne conduite. Marius nous laisse un souvenir agréable et, au nom de mes collègues, je le recommande chaleureusement à l'amitié de ses futurs supérieurs. Que Dieu accompagne notre cher Marius et le fortifie de son Esprit.

J. Marchand Instituteur à Dombresson

A Granges, Marius fréquenta ensuite, d'août 1889 à avril 1891, les deux dernières classes (VII^e et VIII^e) de l'Ecole primaire. Dans un témoignage qu'il lui délivra en date du 23 janvier 1893, son maître J. Probst-Girard, instituteur, relève que son ancien élève ne savait que le français lorsqu'il arriva à Granges depuis Dombresson, mais, qu'en quittant l'école au printemps 1891, il possédait déjà fort bien la langue allemande et qu'il fit de très grands progrès dans toutes les autres branches. *"C'était un élève très intelligent, très appliqué et très courtois", témoigne-t-il en outre; "...durant mes quatorze années de pratique scolaire, je n'ai jamais eu un élève réunissant, à un tel degré, toutes les bonnes qualités."* Probst-Girard.

Entre temps, son père, Louis-Edouard Fallet, avait aussi quitté Dombresson. Travaillant d'abord à Bienne puis ensuite à Saint-Blaise lorsqu'une partie de la fabrique y fut transférée. Il fit venir son fils à Saint-Blaise et le prit pour quelques mois comme apprenti comme pivoter d'échappements à cylindre. Cela ne sourit guère à ses oncles et tantes qui désiraient que le jeune homme revint à Granges pour y faire un apprentissage de monteur de boîtes. Il ne trouvait pas de place tout de suite, il travailla, durant l'été 1892, dans la carrière communale où son premier patron le frustra, pour ainsi dire, complètement de son salaire, pourtant durement gagné, cuisant souvenir que Marius n'oubliera jamais.

En automne 1892, Marius commence son apprentissage dans la Fabrique de Boîtes de Montres GYGI et Cie., aujourd'hui Usine no. 7 de la grande entreprise A. SCHILD S.A., de Granges. Pour commencer, il ne devait faire qu'un apprentissage de six mois en qualité de faiseur d'assortiments et apprendre, plus tard, les autres branches de la fabrication de boîtes de montres: le tournage, le finissage et l'achevage. Dans son ouvrage, naguère célèbre, sur "Le Travail à domicile dans l'Horlogerie suisse et ses

Industries annexes" Marius Fallet écrira, en 1912, en guise d'avant-propos, ces quelques lignes: *"... l'auteur du présent travail est issu d'une famille d'horlogers. Il a été lui-même apprenti pivoter d'échappements à cylindres, puis ouvrier monteur de boîtes syndiqué. Il lui a semblé, en écrivant ce travail, faire œuvre de piété filiale, ainsi que de solidarité envers ses anciens camarades de travail..."*

N'ayant pu, pour des raisons économiques, suivre les cours de l'Ecole secondaire et animé d'un désir ardent de parfaire ses connaissances, notre jeune apprenti-monteur de boîtes, employait ses heures de loisir à compléter son instruction. Il était de même un excellent élève de l'Ecole Professionnelle. L'instituteur J. Probst-Girard témoigne qu'il fréquentait aussi très assidûment la Bibliothèque scolaire, lisant et étudiant de préférence des ouvrages scientifiques. Le même instituteur se dit convaincu, en janvier 1893, que son ancien élève pourrait entrer en compétition, au point de vue de l'instruction, avec les meilleurs élèves de l'Ecole secondaire.

Pendant l'apprentissage, le jeune Fallet alla suivre, une fois par semaine, le catéchisme. Son maître de religion, le pasteur Dick, de Longeau (Berne), découvrit très vite les aptitudes extraordinaires de son élève et l'entourait d'un amour vraiment paternel en se déclarant prêt à l'aider à réaliser son vœu le plus ardent, car le jeune homme aurait tant aimé embrasser la carrière pédagogique. Cependant, les demandes d'admission adressées à l'Ecole Normale neuchâtelaise, à Peseux, ainsi qu'à l'Ecole Normale bernoise de Hofwil, restèrent sans succès. Quant à la première, pour des raisons financières, quant à la seconde parce qu'il y avait déjà trop de candidats pour le nombre restreint de places disponibles.

Aussi le pasteur Dick fit-il des démarches afin que son catéchumène put au moins entrer à l'Ecole des Chemins de Fer de la Suisse occidentale rattachée au Technicum de Bienne. Marius Fallet fréquentait alors cette école de 1893 à 1895 tout en habitant la cure de Longeau où le pasteur Dick, homme plein de charité chrétienne, l'avait accueilli si aimablement. Au printemps 1895, notre jeune homme quitta l'Ecole des Chemins de Fer dont il avait été l'un des plus brillants élèves.

Le 6 avril 1895, il entra au service des Chemins de fer du Jura Simplon en devenant aspirant au bureau de l'Ingénieur de la voie VIII^{ème} section, à Berne. Cette section, logée aux Grands-Remparts, était dirigée par l'ingénieur Albert de Steiger, excellent homme, patricien bernois cultivant la langue et admirant la culture françaises. Notre jeune aspirant s'y sentait à l'aise et profita de ses loisirs pour prendre des leçons privées de latin et pour suivre les cours de mathématiques, de géométrie pratique et de dessin technique à l'Ecole professionnelle de Berne. D'après l'état nominatif du personnel des J.S. (Jura-Simplon) au 1er janvier 1897, Marius Fallet gagnait, à cette époque, la somme de 80 frs. par mois. C'était peu. Il devait être nommé commis au 1er août 1897, mais quitta toutefois le service de cette compagnie à fin juillet, porteur d'un certificat flatteur attestant qu'il s'occupait des diverses affaires de secrétariat et d'autres travaux et qu'il eut l'occasion de s'initier dans des travaux d'ordre technique.

Après l'Ecole de recrues qu'il accomplit à la caserne de Colombier, Marius Fallet entra au service du Bureau de Construction du Chemin de fer électrique Berthoud-Thoune, à Berthoud, en qualité d'aide technique et commercial. Il y travailla du 1er septembre 1897 au 31 août 1898. D'après le certificat, signé par l'ingénieur en chef Ritz et le directeur Dinkelmann, il s'occupait de l'élaboration des plans, de tous les travaux de bureau et de la surveillance de la pose de la voie. Il quitta le service de cette compagnie, qui était le premier chemin de fer électrique à voie normale en Europe, une fois les travaux de construction terminés (ou sur le point de l'être).

Le 10 septembre 1898, Marius Fallet est nommé secrétaire de l'Entreprise Maggi, De Micheli, Bottelli et Cie, à Mühleberg (district de Laupen, ct. de Berne), qui construit le 30ème lot de la Ligne Directe Berne-Neuchâtel, et, en particulier, le tunnel de Rosshäusern. Jusqu'à la fin de 1900, il est traducteur-secrétaire de l'entreprise. On lui confie aussi une partie de la comptabilité et, en particulier, les payes des ouvriers. Chargé aussi du service sanitaire, de secours social, en collaboration avec le médecin de l'entreprise, le docteur Nanni, Tessinois. Il s'agissait de nourrir et de loger les ouvriers et les employés qui furent, temporairement, au nombre de 800 sur un parcours de 4 km, dans des cantines et dans des baraques de l'entreprise. Une partie importante de ce service lui incombait aussi.

L'entrepreneur Alfonso Bottelli, alors syndic de Morazzone près de Varese, avait fait venir sa famille à Mühleberg. Il pria le jeune secrétaire de l'entreprise d'enseigner l'arithmétique, le français et l'allemand à ses deux enfants. Marius Fallet suivit la famille en Italie, comme précepteur, au commencement de 1901. Pendant un séjour de plusieurs mois à Milan, il fit aussi des traductions pour l'étude d'avocat Moroni et le Bureau de l'ingénieur-conseil Barzanò.

En Italie, on lui découvrit des aptitudes pédagogiques, ce qui décida notre jeune homme à s'engager dans la carrière pédagogique pour laquelle il eut un penchant dès sa prime jeunesse. Il se prépara donc pour l'enseignement, entre autres, à l'Institut de M. Weinig, alors directeur de l'Ecole Cantonale de Commerce de Bellinzona, où il enseigna le français, l'italien et l'allemand.

De retour à Berne où il a sa fiancée, au commencement de 1902, le jeune pédagogue trouve un emploi à la Librairie scolaire de l'Etat, un des services du Département cantonal de l'Instruction publique. Il enseigne le français et l'italien à l'Ecole du soir de la Société des Commerçants de Berne.

Cette école du soir de la Société des Commerçants de Berne, l'appela, en 1902, au poste de secrétaire d'école - il n'y avait pas encore de recteur, et lui confia, plus tard, les fonctions de maître principal pour l'enseignement des langues (allemand, français, italien) et de branches commerciales (droit commercial, droit de change, géographie économique, science des communications). Fallet exerça ces fonctions jusqu'à fin

janvier 1907 en dirigeant aussi la succursale de Berne du bureau de placement de la Société suisse des Commerçants, pendant plus de trois ans. Le Conseil exécutif du canton de Berne le nomma en outre membre de la Commission cantonale d'experts pour la formation professionnelle et les apprentissages. Il fonctionnait aussi comme examinateur pour les connaissances pratiques lors des examens de fin d'apprentissage commercial à Berne et comme expert cantonal lors des examens d'apprentis du commerce et de l'industrie à Berthoud, à Wangen, à Saint-Imier et à Porrentruy. S'intéressant vivement à la vie politique, il était en outre plusieurs années membre du Conseil général de la ville de Berne.

Le 23 octobre 1903, Marius Fallet épousa Anna-Rosalie Scheurer, la sœur de Fritz Scheurer, naguère directeur de l'Ecole de commerce de La Chaux-de-Fonds et plus tard de La Neuveville et professeur d'économie d'entreprise à l'Université de Neuchâtel. Le mariage civil fut célébré à Berne et la bénédiction nuptiale fut donnée au jeune couple par le pasteur Dick en l'église de Belp.

Le docteur Gobat, Conseiller d'Etat bernois, chef du Département de l'Instruction publique, facilita à Marius Fallet la fréquentation de l'Ecole normale supérieure à l'Université. Aussi notre jeune pédagogue se fit-il immatriculer le 30 novembre 1903 aux Facultés philosophiques de l'Université de Berne comme étudiant régulier. Il accomplit ainsi, à côté de son immense labeur, sept semestres d'histoire, de géographie, de sciences romanes et pédagogiques pour se préparer aux examens de professeur de l'Ecole secondaire.

Au début de 1907, Marius Fallet fut appelé à Bâle comme rédacteur secrétaire romand de l'Union suisse des Sociétés de Consommation qui lui confia la rédaction de "La Coopération" et de "La Cooperazione" ainsi que de la "Revue du Marché". Il exerça aussi les fonctions de traducteur officiel, de rédacteur des procès-verbaux, de propagandiste en Suisse romande et au Tessin. Son activité à l'U.S.C. dura du 4 mars 1907 au 31 mars 1910, période durant laquelle il ne trouva guère de loisir pour continuer ses études universitaires.

Son vœu le plus ardent, à cette époque, fut toutefois de terminer ses études universitaires. Pour avoir plus de loisir, il accepta, le 1er avril 1910, les fonctions de traducteur-secrétaire de l'Office international pour la Protection légale des Travailleurs, à Bâle, (précurseur du Bureau International du Travail, à Genève), où il eut l'occasion de se familiariser avec les législations sociale, industrielle et commerciale. Ce nouveau poste impliqua un grand sacrifice financier car le salaire était de 2000 frs. inférieur à celui de l'U.S.C.

Au printemps 1910, il commença, à l'Université de Bâle, l'étude des sciences économiques et politiques. Des difficultés se sont élevées avec ses professeurs au début de la Première Guerre mondiale car le Suisse romand n'avait pas la partie facile dans un monde imbu de germanophilie. Marius Fallet devait terminer ses études des

sciences économiques à l'Université de Zürich où il se fit immatriculer en 1916 à la Faculté de Droit et des Sciences politiques, tout en conservant son domicile à Bâle. En été 1917, il passa avec succès les examens de doctorat après avoir présenté une magnifique thèse intitulée "Geschichte der Uhrmacherskunst in Basel 1370-1874. Ein Betrag zur Entwicklungsgeschichte der Uhrmacherskunst im allgemeinen, sowie zur Wirtschafts- und Kulturgeschichte Basels". L'Université, de Zürich lui décerna le grade de docteur ès sciences économiques (doctor oeconomiae publicae).

Ce n'était d'ailleurs pas la première grande publication de Marius Fallet, qui avait été chargé par le Comité d'organisation des Expositions de Zürich et de Bâle du Travail à domicile (1909), de rédiger le rapport final intitulé "Le travail à domicile dans l'horlogerie suisse et ses industries annexes", rapport de 544 pages qui parut en 1912. La première partie de cet important rapport est consacrée à l'histoire de la mesure du temps et de l'horlogerie en général, et inaugura la série impressionnante des publications de Marius Fallet sur les mêmes sujets. En 1915, il publia, dans l'"Anzeiger der Basler Gesellschaft für Geschichte und Alterskunde", son grand travail intitulé "Die Zeitmessung im alten Basel". A Bâle, Marius Fallet prenait aussi une part très active à la vie politique. Il était député au Grand Conseil du canton de Bâle-ville, membre de nombreuses commissions officielles et inspecteur scolaire. Lorsqu'en 1919, le Bureau International du Travail, à Genève, création de la Société des Nations, succéda à l'Office international pour la protection légale des travailleurs, à Bâle, Marius Fallet, qui avait été au service de cet office, du 1er avril 1910 au 30 septembre 1919, accepta le poste de secrétaire de la Fédération des employés Techniques de Suisse, dont le siège était à Zürich. Il entra en fonctions le 1er octobre 1919 et se dépensa sans compter pour cette fédération. Le chômage résultant de la première dépression économique de l'après-guerre porta cependant un rude coup à ce groupement d'employés techniques qui voyait l'effectif de ses membres fondre comme neige au soleil; il ne pouvait plus, de ce fait, se payer le luxe d'un secrétaire permanent, poste qui fut supprimé à fin 1922.

Ce fut un grave revers de fortune, car, pendant ces années de dépression économique, un universitaire âgé de 46 ans avait de la peine à trouver un nouvel emploi, surtout en Suisse. Au début de 1923, Marius Fallet s'expatria après avoir trouvé une place de traducteur à l'Union Syndicale internationale, à Amsterdam. Il vivait là, dans la capitale des Pays-Bas, plus d'une année, loin de sa patrie et de sa famille qui ne pouvait le suivre, son fils terminant à cette époque ses humanités au Gymnase cantonal de Zürich. Cette séparation fut dure et douloureuse pour toute la famille. Afin de pouvoir tourner, il fallut vendre la petite maison achetée en 1920. Enfin, le 1er juillet 1924, une petite porte s'ouvrit au Service de Publicité de la Fabrique des Montres Zénith, au Locle, dont Marius Fallet avait été un très fidèle collaborateur durant toute la première guerre mondiale en fournissant régulièrement des articles historiques et scientifiques d'un grand intérêt à la Revue "Hora" publiée par cette entreprise. L'été 1924 vit donc toute la famille - les parents, le fils et la fille - derechef réunie au Locle.

Marius Fallet travailla trois ans au service de publicité de la Zénith, au Locle. Dans le courant de l'année 1927, il recouvre son indépendance pour tâcher de gagner sa vie comme journaliste libre, publiciste et traducteur. En 1929, il déménage à La Chaux-de-Fonds pour être plus près du docteur Jobin vétérinaire, avec lequel il s'occupe alors de la propagande intensive pour le cheval du Jura. La dépression économique de 1930 à 1936 toucha durement notre publiciste et traducteur qui gagnait, durant ces années, moins qu'un ouvrier-horloger au chômage. Son épouse, décédée le 19 février 1939, eut toutefois encore la satisfaction de voir revenir des temps plus prospères.

Le décès de son épouse affecta beaucoup Marius Fallet qui pensait qu'un changement de milieu lui ferait du bien. Il déménagea à Peseux au printemps 1939, mais n'y tenait à peine qu'une année, ayant trop la nostalgie des pâturages et des sapins des Montagnes neuchâtelaises. Il retourna à La Chaux-de-Fonds en automne 1940 et y resta jusqu'à sa mort survenue le 24 juillet 1957.

Pendant les années prospères de la Deuxième Guerre mondiale et de l'après-guerre, Marius Fallet travaillait énormément. Les commandes affluaient de toutes parts; les traductions allaient bon train et le publiciste et journaliste n'avait pas de peine à placer ses articles et ses travaux. Dès 1951, le Conseil communal de La Chaux-de-Fonds charge Marius Fallet (âgé de 75 ans) d'élaborer les répertoires de tous les documents des anciennes archives de la ville et de reconstituer l'histoire de la ville. Les appointements d'archiviste communal lui permettent de prendre la vie plus calmement, de s'adonner à ses propres recherches historiques. Il désire travailler jusqu'à sa mort, son vœu sera exaucé. Son dernier travail "La passementerie dentellerie au Pays de Neuchâtel et l'Ancien Evêché de Bâle aux XVII^{ème} et XVIII^{èmes} siècles" parut en novembre 1957, quatre mois après sa mort, dans "Les Intérêts du Jura" bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura".

ASSEMBLEE GENERALE

Mardi 16 janvier 2001

**FAMILLE FALLET, COMMUNIÈRE DE DOMBRESSON
ET BOURGEOISE DE VALANGIN,
BRANCHE DE MARIUS EDOUARD FALLET**

par † Georges Fallet

Marius Edouard Fallet originaire de Dombresson; fils de Louis Edouard. Né à Granges (SO) le dimanche 17 décembre 1876. Mort à La Chaux-de-Fonds le mercredi 24 juillet 1957. Docteur en sciences économiques, historien, archiviste communal de La Chaux-de-Fonds. Il a épousé **Anne Rosalie Scheurer** qui mourra le 19 février 1939; leur fils est:

Edouard Marius né à Berne le 25 octobre 1904. Doctorat de l'Université de Neuchâtel; directeur du Service commercial voyageurs des C.F.F. Publie "La Vie musicale au canton de Neuchâtel", contrebassiste. Il épouse NN Beffa, dont :

Anne Geneviève née à Berne le 2 août 1943
Claude Alain né à Berne le 9 juillet 1946

Louis **Edouard Fallet** fils de François; né à Dombresson le 14 avril 1845, est horloger-pivotier; s'établit à Granges en 1869, où il épouse **Léontine Schumacher** fille de Josef, et d'Elizabeth Walker; née le 15 août 1844 et décédée le 30 janvier 1880; leurs enfants sont:

Hedwige
Marius Edouard
Hermann

Leur père, veuf, convole en secondes noces le 23 octobre 1884 avec Lina Dessaulles née Monnier, fille de feu Louis Constant cultivateur à Dombresson, et d'Euphrasie Diacon; Cette seconde femme d'Edouard était née le 19 juillet 1845 et était veuve d'Emile Dessaulles; elle était horlogère.

François Fallet est fils d'Aimé. Il est né le 19 septembre 1821 et mourra le 10 septembre 1886; il est horloger, habite Saint-Imier, puis revient au canton de Neuchâtel. Son épouse est **Catherine Nicolet**, fille de Frédéric Louis, communier de La Sagne, et de Sophie, probablement née Etienne;

Catherine est née le 1er janvier 1820 et morte le 27 décembre 1891.
Leurs enfants sont:

Louis Edouard né le 14 avril 1845
un fils né le 19 décembre 1848 et mort le 23 du même mois.
Marie née le 17 décembre 1849
Emma née le 29 mai 1851
Alexis né le 7 octobre 1852; il épouse Octavie Eugénie Bon, horlogère au Locle, puis, veuf, épouse II: Emma Verdon née Perret.

Aimé Fallet fils d'Abraham; né le 9 mai 1787 à Dombresson. Il quitte le Val-de-Ruz pour aller habiter à Saint-Imier; le 6 janvier 1821, il épouse **Sophie Verron** veuve d'Alphonse Floteron; fille d'Abram Louis Verron, de Saint-Imier. Leurs enfants naissent à Saint-Imier:

Adèle jumelle de François; elle décède à l'âge de 15 jours.
François né le 17 septembre 1821; horloger; meurt en 1886
Aimé Louis né en 1822; domicilié à Saint-Imier où il épouse, le 15 avril 1847, Marianne Julie Saisselin, de La Heutte. En 1866, Aimé Louis émigre en Uruguay avec sa femme et trois enfants dont Cécile et Lucien.
Jâmes Henri né le 27 mars 1824; paysan-horloger au Val-de-Ruz. Il épouse I.: Rosalie Bachmann qui meurt le 21 janvier 1856. Jâmes Henri épouse II.; le 9 mai 1857: Adèle Keller fille de Jean Emmanuel.
Charles Auguste né le 15 décembre 1825; horloger à Saint-Imier. Il épouse Elise Matthey; ils émigrent en Amérique en 1866 avec leurs six enfants.

Abraham Fallet fils d'Abraham; né à Dombresson le 25 septembre 1764. Mourra en 1830. Paysan, enseigne des milices et Ancien d'Eglise. A Dombresson, le 15 mai 1784, il épouse:

Marie Madeleine Fallet fille de feu David fils de feu Abram, et de Marie Madeleine Sandoz, aussi de Dombresson. Née le 25 mars 1763, décédée et enterrée le 5 mai 1806 à 44 ans. Enfants nés à Dombresson:

Aimé né le 9 mai 1787
Adolphe Louis né le 15 février 1790; médecin; en 1815 il épouse Suzette Emélie Soguel fille de feu David Pierre, de Cernier.
Abram Louis né le 26 septembre 1792.

Abraham Fallet fils de David; né à Dombresson le 29 février 1740; maître bourgeois de Valangin; capitaine des milices; négociant, justicier; décède à l'âge de 68 ans et est enterré le 11 juin 1808, à Dombresson. Le 23 mars 1762 il a épousé: **Susanne Marie Girard** fille de Jean, de Saint-Martin; enfants nés à Dombresson:

Marianne née le 18 janvier 1763; elle épouse, en 1783, Abram David Cuche fils de Jean Frédéric, du Pâquier.

Abraham né le 25 septembre 1764

Isaac Pierre né le 2 décembre 1767; épouse en 1788 Henriette Jacot fille d'Abram David, du Pâquier

puis des triplés nés le 11 octobre 1773:

Jacob Henry

Abram David

Jonas Pierre ce dernier mourra le 16 avril 1782.

David Fallet, fils de Jean, baptisé le 4 septembre 1692. Sera paysan au Côté, ancien d'Eglise à Dombresson. Le 26 février 1715, il épouse **Susanne Marguerite Diacon**, fille de Jonas, cornmunier de Dombresson. Leurs enfants sont baptisés à Dombresson:

Maguerite, baptisée le 19 janvier 1716; sera inhumée à Dombresson le 2 octobre 1787; elle avait épousé, aussi dans ce village, le 25 octobre 1740 Jean Jaques Maumary, chamoiseur, qui avait été baptisé le 1er mars 1711; il sera inhumé dans son village le 25 mars 1769; ils ont eu huit enfants.

Marie Madelaine, baptisée le 19 septembre 1717; elle épouse à Dombresson, le 8 mars 1741, le meunier Pierre Henry Elzinger, fils de Heinrich, bourgeois de Zürich, qui avait été baptisé à Serrières en 1717; inhumé en 1802 à Dombresson. Ils ont eu cinq fils.

Jean Henry, baptisé le 5 novembre 1719; sera inhumé à Dombresson le 16 octobre 1772. Il est justicier et ancien d'Eglise. Il épouse d'abord, en 1753, le 15 avril ou le 15 mai, Marie Louise Favre dit Vauthier qui meurt sans enfant avant 1754. Jean Henry, veuf, épouse ensuite, le 11 janvier 1754: la fille d'Esaië Sandoz, Marie Marguerite, sans postérité.

Susanne, baptisée le 26 août 1721; sera inhumée à Dombresson le 16 février 1800 alors veuve du négociant Albert Borle, de Renan.

Susanne Marie, baptisée le 9 décembre 1725; inhumée dans son village le 16 février 1727.

Susanne Marie, baptisée le 2 novembre 1727; inhumée à Dombresson le 17 octobre 1804. Elle a épousé en juillet 1763 Frédéric Cuche, du Pâquier, d'où descendance.

Susanne Marguerite, baptisée le 31 mai 1729; le 4 janvier 1763, à Dombresson, elle épouse Pierre François Amez-Droz, de Villiers, du Locle et de La Chau-de-Fonds, ancien d'Eglise, dont cinq enfants.

Marianne, baptisée le 15 avril 1731; inhumée à Dombresson. C'est ici que, le 2 juillet 1759, elle épouse Jean Daniel Perret résidant à Clêmesin, fils de Jean Jaques Perret communier de La Sagne, Jean Daniel épousera en II. noces une Amez-Droz.

Marie Charlotte, baptisée le 14 septembre 1732; inhumée à Dombresson le 6 août 1759; célibataire.

Rose Marguerite, baptisée le 14 février 1734, morte la même année.

David Fallet, ancêtre directe de Paul Fallet membre de la Section neuchâteloise de la Société suisse d'Etudes généalogiques, en 1995. David est baptisé le 13 mars 1735 et sera inhumé à Dombresson le 25 mars 1798; agronome; il épouse à Dombresson, le 23 mai 1761, la fille de Josué Jean Rossel, Elisabeth Marguerite dont il a 7 enfants. Elle mourra à 76 ans le 10 mars 1810.

Jonas Pierre, baptisé le 24 août 1738; inhumé en son village le 20 avril 1782; c'est aussi ici qu'il a épousé sa première femme, le 12 avril 1762, qui est sa belle-sœur Marie Louise Sandoz fille de feu Esaye Sandoz, et de Marie Perret (Marie Louise Sandoz est plutôt la belle sœur de Jean Henry Fallet qui a épousé en 1754 Marie Marguerite sœur de Marie Louise). Marie Louise est inhumée le 27 février 1763 à Dombresson; sans postérité. Veuf, Jonas Pierre épouse à Dombresson le 29 juin 1765 Anne Marie Monnier résidant au Côté, fille d'Abram David Monnier, sans postérité. Veuve de Jonas Pierre elle épousera II.: Frédéric Vauthier, du Pâquier, à Dombresson le 23 août 1783.

Abraham, baptisé le 29 mars 1740; inhumé à Dombresson le 11 juin 1808. Négociant; capitaine des milices; justicier en 1773; Maître Bourgeois de Valangin en 1789. C'est à Dombresson qu'il épouse le 23 mars 1762 Susanne Marie Girard qui avait été baptisée à Saint-Martin le 20 mai 1742 et qui sera inhumée à Dombresson le 18 juin 1830 et qui est la fille de Jean Girard, de Saint Martin, l'ancien Conseiller de Bourgeoisie, et de Marie Soguel, de Cernier, d'où huit ou neuf enfants.

Jean Fallet, fils de Jean. Né en 1652; Ancien d'Eglise; épouse Marguerite Monnier, de Dombresson. Ils sont parents de Madelaine, baptisée en 1688; épouse de Jean Fallet

David, ancien d'Eglise; époux de Susanne Marguerite Diacon. Abraham paysan au Côté; époux de Françoise Diacon.

Jean Fallet, fils de Symeon; paysan propriétaire au Costy; épouse NN... ils sont parents de:

David, né en 1649
 Jean, né en 1652
 Pierre 1656-1697
 Moyse, né en 1658; charpentier.
 Samuel, né en 1666; épouse Susanne Bourquin.

Symeon Fallet, fils de Joël. Avec son frère Abraham ils reconnaissent, le 13 février 1598, les biens de famille héritages de feu leur père et gérés par leur oncle et tuteur Jaques Fallet.

Symeon et son frère Abraham sont bourgeois admodérés du seigneur de Valangin.

Joël Fallet, fils de Guillaume est mort avant 1598 en les laissant orphelins et mineurs.

Guillaume Fallet, fils de Jehan; bourgeois admodéré du seigneur de Valangin; avec Pierre et Nycolet ses frères, selon la lettre d'affranchissement du 11 juin 1542, payée 40 escus d'or de bon et juste poids.

Jehan Fallet, fils de Guilhaume; bourgeois de communance doit payer de son corps en exécutant des travaux pour le seigneur de Valangin et payer un cens sur ses biens fonciers. Le "10 aoust 1520, il est affranchi du Rude Baston".

Guilhaume Fallet, fils de N... ; avec ses deux frères "Jehan l'Aîné" et Henry sont tous trois propriétaires à Dombresson. "En l'an de Grasce 1511" Claude D'Arberg leur octroie une lettre d'affranchissement. L'acte authentique est recopié en 1540 dans la reconnaissance de biens de Pierre fils de Guilhaume.

N..., petit-fils de Perroud Fallet prend femme dans la famille Mosset, de Villiers, elle lui apporte 41 faux 1/4 de prels en Es Pra Longet sur la Montagne de Dombresson.

Perroud Fallet, né à Dombresson vers 1380. Le samedi avant la saint Vincent 1414 il est l'un des représentants de la communauté de son village auprès du Seigneur quoique n'étant pas propriétaire mais probablement artisan.

Recherches faites par † Georges Fallet, membre de la Section neuchâteloise de la Société suisse d'Etudes généalogiques 1995, décédé en l'an 2000.

FAMILLE VERDAN, ORIGINAIRE DE SUGIEZ AU CANTON DE FRIBOURG BRANCHE DES INDIENNEURS

par Pierre-Arnold Borel

Jean Daniel Verdan est fils de Pierre; capitaine de milices à Sugiez. Dates de vie: 1716 – 1795. En 1743 il travailla à Cressier (Neuchâtel) aux indiennages Emman. C'est en 1747 qu'il fut admis comme habitant de Cortaillod. En 1772, il amodia la maison du village pour 5 louis neufs or annuellement et, en 1775 il en devint l'hoste. Vers 1780, loua des bâtiments sis Aux Isles pour y établir un indiennage de toiles de coton imprimées et peintes. Commerçant avisé, actif, il acheta des terres, vignes et vergers, jardins, prés et champs. Il fut également prêteur d'argent, et amassa une fortune qu'il géra jusqu'à un âge fort avancé.

Le 16 décembre de l'an 1765, la principauté de Neuchâtel lui octroya des lettres de naturalisation et le 5 juillet 1784, l'accession à la Bourgeoisie de Neuchâtel.

Vers 1742 il épousa **Marguerite Devaux**, fille d'un bourgeois de Lamboing sur le plateau de Diesse; elle décèdera le 20 mai 1785 à Cortaillod. Leurs enfants sont:

Jean-Jaques, baptisé à Cornaux en 1743.

Louis, né à Cressier baptisé à Cornaux en 1745, il mourra à Boudry en 1809. En 1766, il épousa **Jeanne Marie Godet** dite Caton, la fille de feu Jean-Jaques d'Auvernier. Dont:

Daniel Henry 1766 – 1829, fabricant d'indiennes à Grandchamp et aux Isles près de Boudry sur les rives de l'Areuse.

"Les Indiennes neuchâteloises" par Dorette Berthoud: "L'histoire des Isles et celle de Grandchamp sont étroitement enchevêtrées. D'abord parce que leurs roues battaient sur le même bied, ensuite parce que durant près d'un demi-siècle elles appartenirent à la même famille Verdan."

Le dit Daniel Henry épousa **Louise Albertine Roulet**, de Peseux, dont:

Alexandre, indienneur à Grandchamp.
 Auguste, indienneur à Marin.
 Louis, indienneur à Grandchamp.
 Daniel, indienneur à Grandchamp.

Charles, graveur de "bois" à imprimer les indiennes.

Louise, sœur de Jean-Jaques et de Louis ainsi que de François Louis et de Jean Louis, tous enfants Jean Daniel.

Louis Verdan 1745 – 1809, fils de Jean Daniel, lorsqu'il fut veuf de sa première femme Jeanne-Marie dite Caton, se remaria avec Susanne Rose Bürki fille de Peter Bourgeois de Diessbach au canton de Berne. Ils ont:

Rose-Elisabeth 1775 – 1817; elle épousa le justicier Jean Louis Perret, de La Sagne et bourgeois de Valangin.

Sophie épousa Claude Samuel Perret, de La Sagne et bourgeois de Valangin.

Ulrich Vincent Albert allié Cornaz

Louise Adélaïde épousa le docteur médecin Henri Louis Otz, praticien connu, chasseur réputé.

Susanne Roze 1782 – 1869; elle ouvrit, au Bied, dans la maison de maître un établissement d'éducation pour jeunes filles. Elle a épousé N. Beck, d'origine argovienne.

Marie-Françoise 1783 – 1876, célibataire.

Aimée épousa Jean-François Persoz, fils de Pierre; il était chimiste et sa science se révéla maintes fois utile aux indienneurs de la fabrique Verdan.

Susanne Jeanne 1790 – 1865, elle épousa Abraham-Louis Gorgerat, bourgeois de Boudry.

Henri leur fils sera préfet du Locle.

David Frédéric 1798 – 1861 épousa Louise Charlotte Steinlein, la fille de Johannes Christian, originaire de Stuttgart.

Jacques Henri 1800 – 1856; directeur de la fabrique des Isles, associé à son frère Daniel-Henri, le fils de Caton, première femme de leur père Louis. Tous deux doivent engager leurs propriétés du Bied à Colombier et des Isles près de Boudry lors de la crise de l'indiennage.

Le peintre Abram-Louis Girardet a portraituré Jacques Henri dans le décor des Isles.

Le dit Jacques Henri a épousé Marie Henriette Borel, fille de François Louis, communier de Couvet, membre du Petit Conseil et bourgeois de la ville de Neuchâtel, et de Jeanne Henriette Tschaggeni 1796 – 1863.

Elle a également été portraiturée par Abram-Louis Girardet dans le décor des Isles. Ce couple vécut l'époque prospère de l'indiennage en terre neuchâteloise, mais vers 1813 des difficultés et une crise survinrent à la suite d'événements politiques en Europe.

Leurs enfants sont :

Henri Louis 1827 – 1890; fabricant d'horlogerie; allié Gallet, dont:

Jacques Henri 1858 – 1891.

Paul Alexandre 1868; épouse N. Moÿse dont 4 filles.

Frédéric 1829; viticulteur aux Isles, allié Breitmeyer dont:

Frédéric Henri 1855 – 1906; négociant en denrées alimentaires. Epoux de Mathilde Elisabeth Henry fille de Gustave, pasteur à Cortaillod. Parents de :

Eglantine Mathilde Jeanne, née en 1885.

Frédéric Gustave Charles, né à Concise en 1889.

Marthe Elisabeth.

Charles Auguste, né en 1861

Jules, né en 1864

Charles Auguste, né en 1830

Jules Louis 1831 – 1892; horloger. Allié Courvoisier, du Locle.

Paul Alexandre 1837 – 1857.

Jean Daniel Verdan fils de Pierre et Marguerite Devaux sont également parents de quatre autres enfants nés et baptisés à Cortaillod:

Henry François Louis, né en 1747.

Rose Marguerite, née en 1750.

Jean Daniel, né en 1753.

Abram, né en 1755.

De cette famille est issue la branche des indienneurs qui jouera un rôle dans cette industrie de premier plan pour l'économie de la principauté. Louis et ses frères louent, dès 1779, la fabrique de Saint-Blaise à Bregot près du ruz de la Combe à Pierre Meuron. En 1781 les Verdan, déçus, quittent Marin pour s'installer à Bienne à la Promenade de la Suze ainsi qu'à Grandchamp près de Neuchâtel. C'est dans ce dernier lieu que Jean-Daniel Verdan et ses cinq fils fondent la fabrique "Louis Verdan & Cie" sortant 25'000 pièces d'indiennes par an."

FAMILLE PERRET-GENTIL DU LOCLE ETABLIE AUX FRANCHES-MONTAGNES

par Jean-Luc Wermeille,
membre du Cercle généalogique de l'Ancien Evêché de Bâle

Génération 1

Individu	Date et lieu de naissance		Date et lieu de décès	
Perret-Gentil Jean	vers 1654	Chaux-de-Fonds	11.11.1726	Saignelégier

Jean Perret-Gentil né à La Chaux-de-Fonds vers 1654, dit âgé de 49 ans en 1705 maréchal à Saignelégier, sa forge fut exploitée par ses descendants jusqu'au XIX^e siècle, avant d'être démolie en 1907.

Génération 2

Individu	Date et lieu de naissance		Date et lieu de décès	
Perret-Gentil Marie Agnès	21.1.1695	Saignelégier	11.2.1711	Saignelégier
Perret-Gentil Marie Elisabeth	2.6.1696	Saignelégier		
Perret-Gentil, Anne Marguerite	10.8.1698	Saignelégier		
Perret-Gentil Pierre Joseph	11.9.1700	Saignelégier	avant 1757	Saignelégier
Perret-Gentil Anne Françoise	28.11.1702	Saignelégier	12.2.1752	Saignelégier
Perret-Gentil Jean Pierre	18.10.1709	Saignelégier		

Génération 3

Individu	Date et lieu de naissance		Date et lieu de décès	
Perret-Gentil Anne Marie 'Marguerite'	24.3.1721	Saignelégier	6.4.1799	Bémont
Perret-Gentil Marie Catherine	24.1.1723	Saignelégier	après 1797	Bemont
Perret-Gentil Marie Madeleine	14.11.1727	Saignelégier	4.5.1801	Saignelégier
Perret-Gentil 'Maurice' Joseph	29.7.1732	Saignelégier	28.6.1819	Saignelégier
Perret-Gentil Marie Françoise	27.3.1735	Saignelégier		
Perret-Gentil Marie Anne	2.10.1736	Saignelégier	avant 1769	Rouges-Terres/ Bémont
Perret-Gentil Jean Jacques	16.11.1739	Saignelégier		

Génération 4

Individu	Date et lieu de naissance		Date et lieu de décès	
Perret-Gentil François Antoine	vers 1757	Saignelégier		
Perret-Gentil Jean Baptiste	vers 1766	Saignelégier	13.7.1840	Saignelégier
Perret-Gentil Xavier	vers 1767	Saignelégier		
Perret-Gentil François Augustin	30.3.1769	Saignelégier		
Perret-Gentil Pierre Joseph	9.5.1770	Saignelégier	20.1.1771	Saignelégier

Génération 5

Individu	Date et lieu de naissance		Date et lieu de décès	
Perret-Gentil Jean Baptiste	27.8.1789	Saignelégier	5.1.1827	Saignelégier

Génération 6

Individu	Date et lieu de naissance		Date et lieu de décès	
Perret-Gentil Marie Joseph	15.7.1814	Saignelégier	8.3.1850	Bémont
Perret-Gentil Marie Anne Véronique	4.11.1816	Saignelégier	1.6.1820	Saignelégier
Perret-Gentil Marie Joseph 'Séraph.'	8.2.1819	Saignelégier	2.6.1877	Cerlatez/ Saignelégier
Perret-Gentil Jean Baptiste Vénuste	28.7.1822	Saignelégier	1.5.1824	Saignelégier
Perret-Gentil Joseph 'August' Vénuste	8.5.1827	Saignelégier	22.7.1880	Saignelégier

Génération 7

Individu	Date et lieu de naissance		Date et lieu de décès	
Perret-Gentil Paul Joseph Auguste	21.9.1863	Saignelégier	8.12.1863	Saignelégier
Perret-Gentil Ida Onésime Léonie	30.1.1865	Saignelégier	5.2.1865	Saignelégier
Perret-Gentil Auguste 'Albin' Léon	25.5.1866	Saignelégier	après 1883	

FAMILLE PERRET, COMMUNIÈRE DE LA SAGNE ET BOURGEOISE DE VALANGIN

branche établie au Pays de Vaud

Recherches de Pierre-Yves Favez, archiviste

Jean Jaques Perret est fils de Jacob. Il est, probablement, né en terre neuchâteloise. Il est à Provence le 26 octobre 1761, date de son mariage avec:

Marie Magdeleine Favre qui est fille de Jacob, lui-même fils du justicier Jean François Favre. Magdeleine Banderet, femme de Jacob, est aussi originaire de Provence. Marie Magdeleine a été baptisée le 29 décembre 1737 et c'est au même lieu qu'elle meurt le 27 décembre 1813.

Les Perret demeurent à Provence lors de la naissance de leur fille aînée, puis rière Bonvillars pour la naissance de leurs sept autres enfants. Jean Jacques vivait à la montagne Vers chez les Favre rière Provence lorsqu'il meurt le 6 février 1806, âgé d'environ 73 ans, après 24 heures de maladie, de vomissements de sang.

Leurs enfants sont:

Marie Magdeleine	baptisée le 24 janvier 1762
Jacob Frederich	baptisé le 15 juillet 1764
Suzanne	née le 13 et baptisée le 29 décembre 1765
Marguerite	née le 10 et baptisée le 29 mai 1768
Marie Elizabeth	née le 4 et baptisée le 16 septembre 1770
Abraham Louis David	né le 5 et baptisé le 14 mars 1773
Roze Suzanne Madeleine	née le 28 janvier et baptisée le 5 février 1775
Jean-Jaques Abraham Louis Joseph	né le 19 et baptisé le 27 avril 1777.

A propos du fils dernier-né des Perret, Jean-Jaques Abraham Louis Joseph, il est dit de lui qu'il habite rière Bonvillars de 1797 à 1801; aux Prises dites Vuilliérens en 1804; aux Vuilliérens en 1806; rière Provence en 1808; aux Vuilliérens en 1811; à Corcelles-près-Concise en 1814; puis à Fresens paroisse de Saint-Aubin (Neuchâtel) en 1820. Il a épousé à Bonvillars le 13 octobre 1797 Louyse-Marguerite dite Lisette Favre fille de Jean-David, d'Onnens, et de Susanne-Esther née Mottaz; Lisette est née le 12 et baptisée le 21 avril 1776, à Onnens.

Le couple Louise dite Lisette Favre et Jean Jaques Perret eut au moins neuf enfants:

Jean David	né le 24 février et baptisé le 4 mars 1798 à Onnens; meurt à Bonvillars le 29 mars 1799.
Jean Pierre	né le 4 et baptisé le 15 septembre 1799 à Bonvillars.
Samuel	né le 28 décembre 1801 et baptisé le 3 janvier 1802 à Bonvillars.
Pierre	né le 21 juillet et baptisé le 3 janvier 1802 à Bonvillars.
Rose Jeannette	née le 8 et baptisée le 10 août 1806 à Bonvillars.
Jean Pierre	né le 4 et baptisé le 17 juillet 1808 à Provence.
Susette	née le 23 mai et baptisée le 9 juin 1811 à Onnens.
Abram Louis	né le 17 mars et baptisé le 24 avril 1814 à Concise.
Abram Samuel	né à Fresens le 12 mars et baptisé à Provence le 9 avril 1820.

Remarque: il est par ailleurs curieux de noter que les Jean Jaques Perret père et fils ont tous deux épousé des demoiselles Favre, mais non apparentées puisque la première était originaire de Provence et la seconde d'Onnens.

Les Archives cantonales vaudoises possèdent également un dossier généalogique Perret, de La Sagne, bourgeois de Valangin, qui contient la descendance en ligne directe de David, fils de Jacob Perret, né vers 1734 et décédé en 1804, apparemment un frère de Jean-Jaques, installé aux Esserts près de Fontanezier.

On trouve encore sous la cote 'P' Campiche 478 un acte d'origine de 1753 pour la famille Perret, de la Sagne, vivant à Saint-Saphorin (Lavaux).

Consulter également le bulletin S.N.G. no. 1, octobre 1995 à la page 11.

FAMILLE GRANDJEAN, COMMUNIÈRE DE BUTTES, BRANCHE ETABLIE DANS LES ARDENNES

par Fabienne Grandjean, Haudrecy, Ardennes

L'une des branches de la famille Grandjean de Buttes aboutit en France dans les Ardennes. Il s'agit de Jonas, descendant de la branche de Thiébauld. Né en 1749 à La Côte-aux-Fées, il était le fils de Jonas Grandjean, maître maçon, et de Sara Leuba.

C'est en effectuant son service militaire dans le régiment de Diesbach qu'il fut amené à séjourner en France et notamment dans les Ardennes. En 1773, il était domicilié dans la commune de Sept Fontaines et Fagnon.

Pour pouvoir épouser une Française, Jeanne Promera, et rester en France, Jonas demanda un congé absolu à son capitaine. Jeanne était catholique. Il dut donc renoncer au protestantisme en 1774. C'est à compter de cette date que la famille Grandjean devient catholique. Le père de Jonas refusa de donner son consentement pour procéder à l'abjuration de son fils. Le protestantisme était décrit par l'Eglise catholique comme une secte et ses pratiquants étaient déclarés hérétiques. Le père de Jonas refusa également de donner son accord pour le mariage.

Le premier Grandjean né dans les Ardennes fut Jérôme, né en 1774 à Neuville Les This. Mais il ne vécut que 15 mois. Pierre Jonas, second fils de Jonas et Jeanne, était maçon, domicilié à Neuville Les This. Il eut 11 enfants dont 5 fils. Un seul de ses 11 enfants ne survécut pas à l'enfance: Alexandre Théophile, décédé à l'âge de 8 mois. Trois des autres fils ainsi que Pierre Jonas étaient tantôt maçon tantôt tailleur de pierre.

Le premier Grandjean domicilié à Belval fut Jean Sébastien en 1855. Il fut d'abord tisserand, puis maçon.

Le premier Grandjean domicilié à Ham Sur Meuse fut Jean Nicolas vers 1838, suivi de son frère Pierre Alexandre. Ne trouvant peut-être pas de travail aux alentours de Neuville Les This, ils montèrent dans la Vallée de la Meuse travailler dans les carrières de pierre. Ils étaient tour à tour, maçon, tailleur de pierre, carrier, journalier, et garde champêtre vers l'âge de 62 ans. Pierre Alexandre occupait encore cette fonction en 1890. Il avait 69 ans. Tous deux ont épousé des femmes originaires de Ham Sur Meuse et se sont établis définitivement dans la région.

C'est ainsi que la famille Grandjean, implantée à Neuville Les This, s'est séparée en deux axes principaux: Belval et Ham Sur Meuse. A noter que le 4ème fils, Jean Nicolas Dieudonné, était considéré en 1875 comme disparu sans laisser d'adresse par ses frères et soeurs depuis 15 ans.

Le développement du chemin de fer va annoncer un renouveau et permettre aux familles de la Vallée qui connaissaient des conditions de vie difficiles de se reconvertir dans une voie moins précaire. Il faut dire qu'à une époque, Ham Sur Meuse portait le triste nom de Ham Les Malades. C'est ainsi que François Lambert et la plupart de ses fils passent de journalier, tailleur de pierre à employé de chemin de fer de la Compagnie de l'Est.

Plus de traces de la famille Grandjean à Ham Sur Meuse début 1900. Certains ont suivi la compagnie de chemin de fer et se sont installés dans un premier temps à Anchamps, puis définitivement à Revin.

De nos jours, il n'y aurait plus de Grandjean dans la petite commune de Ham Sur Meuse d'après l'employé de mairie. Si l'on consulte la liste des abonnés de l'annuaire téléphonique, il n'y a plus de Grandjean actuellement à Revin.

Néanmoins, deux personnes dont le nom de jeune fille est Grandjean, demeuraient encore dans cette commune en 1996. Il s'agit de Lucette Grandjean, fille de Henri Aurélien, brigadier des douanes, et Yvette Grandjean, fille de Auguste Aimé François qui était employé SNCF. Les autres ont quitté le département pour la région parisienne.

Par contre, il reste des Grandjean à Belval. L'un d'entre eux, Charles Raymond, s'est installé à Toumes en 1924 comme charcutier. Dans les années soixantes, Guy Paulin est parti à Genève pour des raisons professionnelles. A ce jour, son fils et son épouse résident toujours dans le canton de Genève, et ont adopté la nationalité suisse.

FORMULE DU SERMENT

"que doivent prêter les Maîtres Bourgeois de Valangin"

par † Georges Fallet

Vous jurez à Dieu Notre Créateur, par le devoir et serment que vous avez déjà à Sa Majesté notre Souverain Prince & Seigneur et au corps de cette Bourgeoisie, de bien et fidèlement exercer la charge et office de Maître Bourgeois dont vous avez été pourvu, en vous acquittant avec exactitude et de bonne foi de tout à quoi elle vous engage, pour la conduite, biens, profits, avantages, droits et utilités de la Bourgeoisie, pour le maintien de ses franchises & libertés, sans rien négliger de tout ce qui pourroit contribuer à les augmenter pour l'accroissement de son honneur et de ses biens, de quelle manière que ce soit, et au contraire d'éviter de détourner de tout votre possible sa perte & dommage et tout ce qui pourroit lui être contraire, préjudiciable & désavantageux. Enfin vous rendez bon et fidèle compte de tout ce qui vous sera remis en mains, ainsi que vous désirez que Dieu vous soit en aide dès maintenant et à l'heure de votre mort.

Serment du Boursier

Serment des Conseillers

Serment que doivent prêter ceux qui sont reçus membres de la Corporation .

Vous jurez par la foi que vous avez à Dieu notre Créateur, le devoir et serment que vous avez à Sa Majesté notre souverain Prince & Seigneur, d'être fidèle et loyal au corps de cette Bourgeoisie et à l'honorable Compagnie d'icelle, d'avancer & procurer de tout votre pouvoir, le bien, profit et utilité du dit Corps de Bourgeoisie, d'éviter sa perte et dommage de tout votre pouvoir et de bonne foi, le tout comme votre propre si possible est. Vous tiendrez secrets les édits, opinions & conseils qui sont faits et qui se feront au Corps des dits Bourgeois, sans nullement les révéler ni accuser en quelle manière que ce soit. Vous jurez aussi, de révéler tous complots et machinations à vous venant à notice, qui pourroient se faire à votre présence, ou ailleurs, contre le dit Corps et Communauté des Bourgeois. Enfin d'obéir & comparoître au Corps sus dit toutes et quantes fois vous serez ajournés et requis par votre serment, à moins d'excuses légitimes; le tout en homme de bien & d'honneur, comme vous désirez que Dieu vous soit en aide à la fin de vos jours.

Serment pour les gardes

Règlements pour les membres du Conseil de Bourgeoisie de Valengin & pour les Communautés qui en suivent la bannière.

Règlement particulier pour les Membres de l'Abrégé du Conseil.

Règlement pour les Sautiers.

Extraits de la REN: Bourgeoisie de Valengin, no. 55. "Serments et règlements de la Vertueuse Bourgeoisie de Valengin ...".

MESSAGE DU PRESIDENT

Chers Amis,

La deuxième édition de notre bulletin sort, alors que nous venons de prendre congé de notre membre et ami George Fallet, décédé subitement le 13 octobre dernier lors d'une visite à Saint-Gall. Nous saisissons cette occasion pour lui rendre hommage.

Membre du comité depuis de nombreuses années, Georges Fallet restera dans notre mémoire tant pour sa participation assidue à nos sorties et réunions que pour son travail précis et fouillé de chercheur.

Nous avons eu le plaisir de le voir dernièrement lors de notre sortie à Môtiers le 23 septembre dernier. Cette sortie a rencontré un vif succès ; en effet, ce sont plus de 25 personnes qui ont répondu à l'invitation de MM. E.-A. Klausner et P.-A. Borel pour une journée fort intéressante, en compagnie également de Mme Vaucher, conservatrice du Musée régional.

Plus récemment, M. Jelmini a su tenir en haleine nos membres réunis au Collège Numa-Droz à travers son travail sur les origines et les développements du mot "famille" au travers des siècles. Notre année 2000 s'est terminée par une visite de l'exposition Sandoz au château de Valengin le 18 novembre dernier.

Votre comité s'est réuni le 28 novembre et vous a concocté un programme intéressant. Des candidats se sont proposés pour le compléter, à l'exception toutefois du poste de secrétaire au procès verbal. Il est vrai que la succession est difficile...

Je vous souhaite un joyeux Noël et une bonne et heureuse année 2000 !

Nicolas A. Junod, président

ROBINSON CRUSOE A NEUCHATEL ?

par † Georges Fallet

Malgré les apparences, et quoiqu'en disent certains esprits chagrins – pensant qu'on ne trouve en nos Archives de l'Etat à Neuchâtel, que grisaille et austérité ce caractère – qu'il y fait bon pourtant de consulter les fichiers généalogiques, ne serait-ce que pour y retrouver le si sympathique compagnon du brillant héros de notre jeunesse, et de combien d'autres avant nous!, que fut Robinson Crusoe, soit:

Vendredi N. Charles-Victor-Vendredi, fils de N. de "Sénépatenu" proche de Pondichéry dans les Indes Orientales.

Instruit dans la religion chrétienne, il est admis à la participation de la Sainte-Cène, à Saint-Blaise, le Vendredi-Saint 22 avril 1791 [p. 234].

Déjà, le simple fait qu'il ait été admis plutôt à Vendredi Saint souligne la valeur du personnage! Qu'il ait choisi pour ce faire un village de notre proche contrée plutôt que la cité du Calvin, où je suis pourtant né un certain mardi soir du mois d'août 1945, ne me regarde pas. Je ne fais que constater et respecter le fait.

Autre point saugrenu trouvé à même enseigne: la tour Sud-Est du château de Neuchâtel, soit celle qu'occupe notre Très Révérend Père-Abbé M. de T., était encore vers la fin du XVII^e siècle désignée comme la Tour des oubliettes ... des Oubliettes aux Archives!

Ou encore, toujours sur le même chemin, le fait que l'un de nos vénérables Pasteurs, M. Merveilleux, proposa – sans doute envers l'un de ses paroissiens – de prendre pour épouse sa servante, "enceinte des oeuvres pastorales"! Allons-donc, mon frère, n'hésitez-pas, celle que je vous propose est une bonne fille puisque j'ai pu lui enseigner le Catéchisme jusqu'au fond du plumard! De plus, durant près d'une année, vous n'aurez pas à vous déculotter devant elle. Sans doute aussi, ce vénérable Ministre du Saint-Evangile était-il trop courbaturé pour se contenter de laver les pieds de sa servante. Qu'importe: c'est l'intention qui compte!

BETISES ET NOTES

Qui parmi nous oserait dire que la jeune génération ne s'intéresse pas à la généalogie ? Comme preuve de son intérêt, et pour répondre avec humour à l'éditorial de l'été 2000, M. Pierre-Arnold Borel nous soumet cet article, relevé de l'Hebdomadaire de l'Arc jurassien en novembre 1999.

QUELQUES PERLES AUTHENTIQUES DU BACCALAUREAT FRANCAIS

La génie de la Renaissance italienne : Mickey l'ange.

* * *

La génétique arrivera un jour à clownner les gens.

* * *

Le cerveau humain a deux hémisphères, l'un pour surveiller l'autre. Le cerveau a des capacités tellement étonnantes qu'aujourd'hui pratiquement tout le monde en a un.

* * *

Les Français sont de plus en plus intéressés par leur arbre gynécologique.

* * *

L'indice de fécondité doit être égal à deux pour assurer le renouvellement des générations parce qu'il faut être deux pour faire un enfant. On peut s'y mettre à trois ou quatre mais deux suffisent.

Belotte : petite note historique offerte par Mme Janine Giraud de Saint Pourçain sur Sioule, qui nous signale que ce texte est fidèle à l'original en matière d'orthographe et de ponctuation. Par contre, quel malheur pour tous nos ancêtres d'être nés et d'avoir été élevés « dans le sein de l'hérésie Calvinienne » ...

L'an mille sept cent trente quatre et le quatorzième février en vertu de la commission à nous donnée par Monsieur l'abbé Champ ... vicaire général de ce diocèse en datte du dix Novembre mil sept cent trente trois nous pierre Delarbre prêtre docteur en Théologie Curé de la ville de Vichy après avoir suffisamment instruit Mr Henry François Thiébaud Marchand orfèvre demeurant en ville de Cusset et originaire de la ville de Neufchatel en Suisse qui avait le malheur de naître dans le sein de l'hérésie Calvinienne et d'y être élevé Nous avons reçu dans l'église paroissiale de cette ville l'abjuration de son hérésie et ... sa profession de la foy catholique, apostolique et Romaine en présence de Mr. Debrest vicaire de la paroisse de Cusset, de Mr. Favier ancien curé de Bost de Mr. Forestier lieutenant général de cette ville, de Mr. De ...

Seigneur de la Guillermie de Mr Bouevos docteur en médecine marguiller de la dite église qui ont signé et de toute la paroisse assemblée dans l'église pour la messe de paroisse en foy de quoi nous avons signé, ce qu'il a fait avec une entière liberté, connaissance et édification.

Rebelotte : pour montrer qu'il y a eu des protestants résistants, M. Reymond nous a fait parvenir le texte d'un acte de naissance relevé dans le registre des naissances d'Anncy le Vieux, Haute Savoie.

BORREL Gaspard Baltazar Melchior, fils de Marie Sallomé, de Neuchâtel en Suisse ; qu'elle dit être du fait Gaspard Baltazar Melshior DUVIVIER, baptisé le 2 février 1761. Parrain, Jean Eminet ; marraine, Mlle Etienne Philiberte Daviet. Marie Salomé Borrel le 9 février 1761 abjure sa foi protestante.

Masson Chanoine, recteur

Toujours à la recherche aux Archives d'un fait pour nous faire sourire, je trouve parmi les feuilles pour ce numéro, une note de † Georges Fallet, datée du 5 mai 2000. Ils sont tirés du fichier Matières diverses.

Bancs d'église à la Collégiale (1801) Privilège des mâles.

« ... les places qu'occupent les particuliers au grand Temple de cette Ville sont des propriétés de famille qui appartiennent aux mâles, à l'exclusion des femmes ... »

Source : Audiences générales, vol. XV, p. 521.

Superstitions

« Le dit Sieur MERVEILLEUX me repartit et dit que s'il avoit dessein d'empoisonner quelqu'un, il ne falloit que prendre un crapaud et le mettre dans un sachet de cuir avec une poignée de sel et remuer le sachet avec violence, que le crapaud étant excité par ce moyen, jetteroit son venin sur le sel, et qu'en mettant dudit sel en une salière, la personne que en mange creveroit infailliblement. »

Source : Dossier Isaac Merveilleux : Matrimoniale de Neuchâtel, 1674- 1687 ; Déposition de G. Gallot, le 3.6.1687.

« Susanne HUGUENIN, en 1710, est accusée, entre autres de s'être servie de pattes de taupes ou derbons, et de fleurs pour préparer une miction à David Jacot afin de l'engager à l'aimer et à la promettre, et qu'elle en avoit pilé et baillé à manger au dit Jacot. »

Source : Matrimoniale de Neuchâtel : dossier Susanne Huguenin, 1710.

MA VIE D'ETUDIANT A NEUCHATEL

de Louis Favre

Dans le fascicule de l'été 2000 nous avons publié la première partie de ce texte de Louis Favre. Voici la deuxième partie ; la troisième et dernière paraîtra au prochain numéro.

La liberté dont nous jouissons me pesait, je sentais le besoin d'un directeur, ce que n'était pas Monsieur le ministre L'Eplattenier, qui était censé être notre professeur principal. Il avait probablement succédé à Juste Olivier. Il nous donnait l'histoire générale et l'histoire de la littérature qu'il dictait avec une rapidité déconcertante pour les novices, et qu'il entremêlait de quelques brèves explications dites d'une voix sèche en rapport avec sa figure anguleuse et maigre de pasteur ascète. Il devait nous enseigner les Belles lettres, la récitation, la composition, mais il n'avait pas le charme suggestif indispensable pour parler du beau, ni la vigueur de pensée, la chaleur de sentiment qui inspirent l'écrivain et font l'orateur. J'avais la hardiesse de lui comparer le vieux pasteur Dieu de Belle-Fontaine, des Verrières (le père) qui venait parfois prêcher à Boudry pour son cher frère le pasteur et Doyen Wust, et qui remplissait l'église de vibrations de sa voix puissante et de l'harmonie de ses périodes à la Massillon.

Ce cher professeur L'Epattenier, très bon, très affectueux, très frêle, dont on a dit que "la lame avait usé le fourreau", tomba malade et fut remplacé en partie par Monsieur Monvert (et par le prof. Pétavel) qui nous révéla par son exemple et ses conseils la vraie lecture et la vraie récitation, du moins pour les fables, les contes et les morceaux comiques. Je ne l'ai jamais entendu déclamer de tragédie. Il nous enseignait une tenue aisée, une prononciation nette, exempte d'emphase, la simplicité, le naturel, la vérité dans l'expression. Un Français, qui vint à Neuchâtel sur ces entrefaites, Mr. de Roosmalen, élève de Talma, et qui nous donna quelques conférences très fréquentées, nous confirma l'excellence des préceptes de notre professeur.

Depuis longtemps je désirais manifester à notre prof. Agassiz ma reconnaissance pour la bienveillance qu'il me témoignait; je voyais plusieurs de mes camarades obtenir ses louanges en lui apportant des trouvailles qui me rendait jaioux. Il avait presque embrassé un étudiant de la Suisse allemande qui, tirant de son sac un gros os, lui dit: "voici un fossile découvert dans un caillou de grès que j'ai cassé sur le Vully; ce doit être d'une grosse bête." - "Je le crois bien, répondit Agassiz, c'est un fragment de tibia d'un rhinocéros." Et nous, de rester muets d'étonnement, on dirait aujourd'hui "épatés"; avait-il eu de la chance, ce confédéré de tomber sur ce fossile; j'eus longtemps sur le coeur ce morceau de rhinocéros.

Enfin, une occasion favorable se présenta de rendre un service à notre cher professeur. Ses recherches sur les mollusques fossiles, dont la plupart ne sont que le moule intérieur de coquilles disparues, l'obligeaient à obtenir le moule intérieur parfait des coquilles vivantes analogues, afin de pouvoir établir une exacte comparaison entre elles. Il s'en ouvrit un jour à mon beau-frère H. Ladame, avec qui il était lié d'une étroite amitié. Celui-ci promit son concours immédiat et demanda des coquilles pour commencer ses essais. Je réclamai comme une grâce qu'on voulût bien accepter mes services, les expériences devant se faire au laboratoire de chimie, où j'exerçais souvent les fonctions de préparateur. Nous eûmes bientôt des coquillages en abondance et de la plus grande beauté. Le plâtre employé d'abord ne donnant que des déceptions, H. Ladame eut l'idée de s'adresser au métal fusible de Darcet, alliage d'étain, de plomb, de bismuth qui fond à une température assez peu élevée pour ne pas endommager ou faire éclater les coquilles. Après divers essais, nous trouvâmes le moyen de les remplir exactement sans leur causer aucune déformation. Mais, ce n'était pas tout de les remplir, il fallait briser la coquille, avec des précautions infinies et, finalement, mettre à nu le moule de métal reproduisant l'intérieur de la coquille dans ses détails les plus délicats. Ce travail de patience me fut confié et j'eus le bonheur de réussir.

Tout cela avait été tenu secret; nous avons opéré comme autrefois les alchimistes; Agassiz lui-même n'avait pas été introduit dans notre officine, près de nos fourneaux et de nos creusets. Je vois encore la surprise, l'enchantement du grand naturaliste lorsqu'il vit les échantillons brillants étalés devant lui; il les examinait d'un oeil ardent, les palpait, les retournait en poussant des exclamations de joie qui n'appartenaient qu'à lui. "Voilà une découverte qui fera du bruit" s'écria-t-il enfin, en prenant dans les siennes les mains de mon beau-frère, "c'est un grand service rendu à la science, recevez mes félicitations et mes remerciements." J'eus aussi ma part d'éloges, il me sourit comme il ne l'avait pas fait à l'Allemand du rhinocéros, et je me sentis heureux. Pour le dire en passant, ces moules intérieurs firent du bruit, en effet: de toutes parts on en demandait à Agassiz en si grande quantité qu'il appela un mouleur nommé Stahl qui en fit des reproductions en plâtre; celles-ci, réunies en collections étaient vendues aux Musées ou pour servir à l'enseignement. Ce Stahl, habile, devint plus tard le mouleur en titre attaché au Jardin des Plantes de Paris.

Le pauvre petit laboratoire de chimie d'il y a 65 ans, qui ferait piteuse figure à côté de ceux qu'on a établis dans notre ville de nos jours, était à l'ordre du jour, depuis que la théorie glaciaire avait été lancée dans le monde; il s'agissait de l'appuyer par des faits inattaquables, et ces faits, il fallait les soumettre au contrôle sévère des mathématiques, de la chimie, de la physique. C'est à H. Ladame que ce contrôle était demandé et il était à la hauteur de cette mission; il analysait froidement les faits, écartait ceux qui lui paraissaient contestables, mais démontrait l'importance de ceux qui apportaient une lumière nouvelle. Surtout, il modérait les élans de Desor qui se laissait aller à des outrances dans les théories qu'il énonçait avec l'exaltation et l'imagination d'un méridional (sa famille était originaire du Midi de la France, on

écrivait Des Horts = des jardins). J'assistais à ces joutes, où j'ai beaucoup appris et je ne me doutais pas alors qu'un jour viendrait où j'aurais à en parler à des auditeurs qui n'ont vu Desor que grisonnant, calmé par l'âge et les vicissitudes d'une vie agitée.

Vous ne connaissez peut-être pas tous les débuts de Desor à Neuchâtel, où je l'ai vu arriver en pauvre équipage en 1837. Il était, disait-il, à la recherche du célèbre géologue Elie de Beaumont, qu'il croyait venu pour la session de la Société helvétique; il l'aurait prié de s'intéresser à lui; après le grave accident dont il était victime, l'incendie de je ne sais quelle imprimerie de Paris où la traduction française de la Géographie de Ritter, qu'il venait de faire, avait été consumée. Ne trouvant pas Elie de Beaumont, il se rendit à Berne chez les Vogt qu'il connaissait, y rencontra Agassiz et lui exposa sa situation. Agassiz, qui avait toujours besoin d'aides pour ses grands travaux et qui ne doutait de rien, l'engagea immédiatement et, de retour à Neuchâtel, demanda à H. Ladame de l'accepter provisoirement chez lui comme pensionnaire. C'est ainsi que je fus mis en rapports avec cet homme doué de qualités peu ordinaires; malgré la grande différence d'âge, il se prit d'amitié pour moi et toute sa vie, de près comme de loin, des rapports affectueux existèrent entre nous. Qu'avait-il été jusque-là? Je l'ignore, il ne s'en ai jamais ouvert à personne, du moins à ma connaissance, mais il n'était point naturaliste. Il assistait à nos leçons de zoologie, de géologie données par Agassiz; il était assis à côté de nous et prenait des notes avec la plus sérieuse attention. C'était une intelligence ouverte, une nature richement douée, un travailleur acharné, pourvu d'un corps robuste et d'une mémoire surprenante. Il a montré ses qualités d'écrivain dans ses "excursions et séjours dans les glaciers" Neuchâtel 1844, qui eurent un réel succès et qui ont frayé la voie à la littérature alpiniste.

La maison d'Agassiz était une sorte de phalanstère de peintres, de dessinateurs (Dinkel, Weber, Burkhardt, de l'Auberge du Poisson, qui retrouva Agassiz en Amérique et finit ses jours dans sa maison), de secrétaires, d'observateurs, auxquels vint se joindre, en 1838, Carl Vogt, dès qu'il eut reçu le grade de Docteur. C'est lui qui inaugura la fécondation artificielle des oeufs de la palée et étudia d'heure en heure, avec la persévérance et la sagacité qui en ont fait un savant de premier ordre, le développement des oeufs et les phases de l'éclosion de l'alevin. Ces travaux de Vogt furent très utiles à Agassiz qui publia ses "poissons d'eau douce" avec des planches admirables, sortant de la lithographie d'Hercule Nicolet aux Sablons, qui tenait la corde par ses chromos, dont plusieurs étaient la reproduction des aquarelles de Madame Agassiz.

Tout ce monde se remuait comme une colonie de fourmis; ils mangeaient ensemble, travaillaient ensemble, faisaient une besogne énorme, produisant des oeuvres originales qui étonnaient le monde savant. C'était quelque chose d'analogue à ce que j'ai entrevu plus tard chez Elisée Reclus à Clarens et dans son chalet alpestre de Villars sur Ollon, avec cette différence que la comptabilité de son phalanstère était probablement mieux tenue que celle de l'auteur des "Poissons fossiles".

Encore un mot pour expliquer la fortune imprévue de Desor. Son frère, qui était très bon médecin, vint de Friedrichsdorf le rejoindre ici, et, finalement s'établir à Boudry, où, par son amabilité, il eut l'art d'intéresser à sa personne toutes les demoiselles majeures de la contrée. Il habitait la maison en face de celle de ma mère qui me tenait au courant des manèges dont il était l'objectif. Sa santé était précaire, il avait besoin de soins délicats et les douceurs lui arrivaient de partout comme chez le directeur d'un monastère de nonnes. "Tu verras qu'il en épousera une et se mettra les pieds au chaud", me disait ma mère. Ainsi fut fait et il s'allia à une dame de la noble famille de Pierre comme bien vous le savez. Etonnants effets de l'Amour ! Après la mort de ce frère, auquel son épouse avait laissé toute sa fortune, Ed. Desor, revenu d'Amérique sans le sou, fut nanti de la succession et se trouva, lui aussi, les pieds au chaud, dans les souliers, les maisons, les bois, les tourbières, les chalets des de Pierre. Il en a fait un noble usage; que de familles gênées, secourues; que de jeunes gens, aidés dans leurs études!

Un autre personnage, étrange et fantastique: celui-là surgissait de temps à autre, comme une comète, dans ce monde de travailleurs pour annoncer des découvertes ou pour entreprendre des études originales, comme il l'était lui-même; c'est Gressly, le géologue de génie, le sauvage doublé d'un savant, d'un lettré, d'un artiste, d'un poète; ce Soleurois était un enfant de la nature, incapable de se conduire par lui-même et qui avait besoin d'un guide pour mener à bon terme des travaux parfois étonnants. C'est bien à tort qu'on a accusé Desor de l'avoir exploité; je l'ai connu de très près, ainsi que ses autres protecteurs: Célestin Nicolet, C. Vogt qui l'a conduit en Islande et dans l'île de Jan Mayen, le prof. Lang, et surtout M. Alfred Hartmann, l'homme de lettres, un des notables de Soleure; tous on été unanimes pour rendre hommage à la sollicitude de Desor et à la sage direction qu'il imprimait à l'activité de ce pupille perpétuel.

Parlez-nous donc de votre vie d'étudiant, des vos casquettes, de vos banquets, de vos divertissements, de la Belle-Lettres, de la Zofingue.

Au risque de vous déplaire et d'être taxé de cénobite, de moine froqué, je vous avoue que tout cela tenait assez peu de place dans notre vie, qui était, pour la plupart d'entre nous, une pioche de tous les jours et de toutes les saisons. Notre modeste société d'étudiants avait des réunions dans la salle du Gymnase consacrée au cours de philosophie, dont le nom seul nous pénétrait de respect; elles étaient calmes et décentes; point de ces coups de bâton sur les tables pour réclamer le silence, point de ces hurlements comme j'ai eu l'occasion d'en entendre ailleurs plus tard; on y lisait des travaux préparés avec soin et discutés sérieusement; il y avait des récitations, des improvisations qui nous étaient fort utiles. Nos présidents: Ed. Borel, mort au Brésil, James Barrelet qui fut pasteur à Hambourg, Sauvin, Aug. Knöry, étaient de jeunes hommes distingués dignes de notre déférence. La mode était aux cheveux longs, parfois flottants sur les épaules; la casquette petite et plus étroite dans le haut était

verte sans aucun ornement. Je n'ai jamais vu de rubans. Ici, à propos des travaux dont je parle plus haut, je dois ajouter que j'entendis plusieurs compositions de Jules de Pury qui avait beaucoup de talent.

La séance finie, nous retournions à la maison, à nos devoirs; jamais mon ami Otz et moi nous n'avons mis les pieds dans une brasserie ou dans un café. L'éducation que nous avons reçue proscrivait ces excursions pour lesquelles, du reste, nous n'avions aucun goût. Otz et moi, nous aurions cru déchoir en buvant un verre de bière, qui osait faire concurrence à nos bons vins de Boudry et de Cortaillod. Ce liquide amer et noir fabriqué par le père Burgat, à deux pas du Gor, nous était odieux.

De temps à autre, dans nos séances, apparaissait Jules Gerster, le libraire Esope, qui venait nous lire, d'une voix de barde inspiré, des vers d'une belle facture, mais dont l'inspiration était empreinte d'une mélancolie et d'un désenchantement que nous avions peine à concevoir. C'est lui qui, appelé en caserne à Colombier, où il devait obéir, lui fils des Muses, à un infime instructeur, faire des "à gauche", des "à droite", porter le fusil, endosser le sac, disait avec désolation "la vie est amère!".

Parmi les orateurs, nous aimions à entendre Edouard Besson, dont la voix de basse-taille, sonore et profonde, lui permettait d'aborder la tragédie et la poésie lyrique de grand style. Il y avait aussi l'improvisateur Pradel qui me donnait le frisson. Une invention originale mentionnée dans une lettre de Jules Lerch à sa soeur, datée de 1838, mais que je n'ai jamais vue, est "la pipe de société", faite d'une noix de coco et garnie de six tuyaux correspondants à autant de fumeurs. C'est un beau spectacle, dit-il, que ces six fumeurs graves et pensifs, assis en cercle autour de cette "...vénérable pipe pleine de tabac turc et que nous contemplons dans un silencieux recueillement. Si nous sommes sept, l'un de nous est désigné pour faire la lecture d'un ouvrage intéressant" - "Je suis bien aise qu'Eugène DuPasquier t'en ait parlé; tu peux plaisanter sur l'influence morale qu'elle exerce sur nous, mais, sache que, quand nous fumons, si nous n'écoutons pas une lecture, nous discutons une question de philosophie."

C'est dans cette même année 1838 que s'agitait parmi nous une question que nous rendait perplexes: Accepterions-nous les avances que nous faisait la Zofingue"? Nos prédécesseurs en étaient sortis en 1831 lors des troubles politiques qui bouleversaient notre pays. Pour nous engager à rentrer dans le giron on nous promettait de mettre de côté la politique, mais, à Neuchâtel, la Zofingue avait une réputation fâcheuse de libéralisme, ce qui n'était pas pour déplaire à ceux qui voyaient avec peine une partie des Neuchâtelois comprimée par leurs frères et par les autorités. Le saut fut bientôt accompli de Jules Lerch, en 1838, écrit à sa soeur "...Neuchâtel compte 24 Zofingiens, dont je fais partie en qualité de secrétaire et de vice-président, c'est le moment de broder ma bourse à tabac avec l'écusson de la Suisse, pour quand je serai à l'université..." Il devait partir au mois d'août pour étudier la médecine à Zürich.

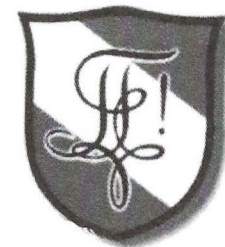
On sait que le port de ces couleurs, envisagées comme factieuses, était interdit chez nous.

Combien de temps fûmes-nous Zofingiens? Je ne m'en souviens plus. Il est certain que peu après notre adhésion, qui fut très mal jugée par nos supérieurs, on nous convoqua chez le professeur L'Eplattenier qui s'appliqua à nous persuader que nous avions commis une faute en écoutant les sollicitations des étudiants bernois, zürichoïses, vaudois surtout; cela nous conduirait indubitablement à des démarches regrettables et à prendre une attitude qui nous convenait pas, étant données les divisions qui désolaient notre pays. Bref, nous agîmes comme les rats de la Fontaine:

Qui, sans pousser plus loin leur prétendu fracas,
Firent une retraite fortunée!

En conscience, voilà tout ce que je me rappelle; mes souvenirs sont très vagues; il me semble pourtant que nous n'étions guère satisfaits de notre compagne. Le plus désappointé était Fritz Morel qui était feu et flamme.

(à suivre)



FAMILLE DUBOIS DIT COSANDIER, COMMUNIÈRE DU LOCLE ET DE LA CHAUX-DE-FONDS, BOURGEOISE DE VALANGIN

par Pierre-Arnold Borel

Louis Justin Dubois dit Cosandier est fils de Justin.

Né le 22 mai 1833 à La Chaux-de-Fonds. Aubergiste aux Convers; décède le 27 novembre 1901. Il a épousé

Marie Eugénie Boillon; elle mourra le 19 décembre 1879.

Leur maison est située rière les Convers, au quartier de Boinod, au no.17, un étage sur rez-de-chaussée; construction de pierre et de bois; adjonction, en bise, pour salle d'auberge; en vent: deux couverts pour jeux de quilles; assurée pour fr. 14.000.-; une parcelle de forêt au Roc Mil Deux, près de la gare des Convers, valeur fr. 18.000.-. Acquis de co-héritiers de leur père et beau-père Justin; l'actif de Louis Justin se monte fr. 48.550.- et son passif à fr. 43.550, Jules Soguel notaire.

Justin Dubois dit Cosandier est fils de Jean Frédéric, du Locle, de La Chaux-de-Fonds, bourgeois de Valangin. Né le 11 janvier 1801 à La Chaux-de-Fonds.

En 1826, il épouse

Cécile Ducommun dit Boudry fille de David.

Jean Frédéric Dubois dit Cosandier fils de Moyse.

Baptisé le 4 octobre 1761 à La Chaux-de-Fonds. Epouse le 22 avril 1795, au dit lieu.

Marie Marguerite Soguel dit Picard fille de Jean Pierre, de Cernier; elle meurt à La Chaux-de-Fonds le 6 avril 1820.

Moÿse Dubois dit Cosandier est fils d'Abraham dit de La Toufière. Il est né aux Convers et a été baptisé à La Chaux-de-Fonds le 11 décembre 1718. Il mourra aux Convers à l'âge de 63 ans environ, en sa maison rière Boinod et sera enterré à La Chaux-de-Fonds le 9 octobre 1782. Il avait épousé

Anne Marie Gagnebin, de Renan. Elle mourra en la mairie de La Chaux-de-Fonds et sera enterrée le 14 octobre 1782.

Abraham Dubois dit Cosandier de La Toufier, est fils d'Abram. Il a épousé:

Elisabeth Benguerel dit Jacot

FAMILLE GRISEL, COMMUNIÈRE DE TRAVERS, BRANCHE ETABLIE AUX ETATS-UNIS

par Pierre-Arnold Borel

Charles Armand Grisel est fils de Jules Adolphe ; né à La Chaux-de-Fonds le 9 mai 1894. Orphelin à 5 ans, il est pris en charge par sa grand-mère maternelle. Il part à New York avec elle et deux de ses tantes. Il y épousera

Katherin Eiler; elle a des enfants d'un premier mariage. Sa fille Eileen épouse Joseph Camilleri originaire de Malte.

Branche paternelle de Charles Armand Grisel:

Jules Adolphe Grisel, de Travers. Né le 26 octobre 1869. Est graveur sur boîtes de montres à La Chaux-de-Fonds, où il décède le 7 septembre 1899 à l'âge de 30 ans. C'est aussi en cette ville, que, le 28 avril 1893, il a épousé

Mina Léa Grisel la fille d'Eugène Florian, de Travers; née le 16 juillet 1870; décédée à l'âge de 27 ans le 2 juillet 1897 à La Chaux-de-Fonds.

Jules Grisel né le 2 mai 1844; horloger établi à La Chaux-de-Fonds, le 4 février 1918, meurt à l'hôpital psychiatrique de Perreux des suites de l'alcoolisme (buveur d'absinthe). C'est à La Chaux-de-Fonds qu'il s'est marié le 27 novembre 1869 avec

Julie Elise Conrad fille d'Ulysse, bourgeois de Diesse au canton de Berne, et de Maria Cuenot; née le 15 septembre 1843; morte le 26 mai 1916 à La Chaux-de-Fonds.

Victor Grisel communier de Travers. Né au Locle le 16 octobre 1797.

Le 22 avril 1827, il épouse

Augustine Dubois-Dunilac, communière de Travers. Leur fille Marie est née le 28 décembre 1845

François Grisel né au Locle le 15 février 1772. A La Chaux-de-Fonds, le 26 novembre 1794, il a épousé

Louyse Jeamaire fille d'Abram-Louis, communier et justicier des Brenets en la principauté souveraine de Neuchâtel en Suisse.

Pierre Frédéric Grisel a été baptisé le 13 octobre 1743 à Travers. Est lieutenant de milices de la Seigneurie de Travers. C'est au Locle, le 16 février 1769 qu'il se marie avec

Marianne Humbert-Droz fille d'Abraham, du Locle, bourgeois de Valangin, et d'Esther Girard. Agée de 71 ans, le 4 mai 1811, elle meurt.

Abram Grisel sera capitaine de milices en la seigneurie de Travers. Il épouse

Marie Marguerite Jeanneret fille de Jonas justicier de Travers. Leurs fils ont été reçus à la Sainte Cène au temple de Travers, ils sont:

Jonas Charles	première communion à Noël 1743
Abram	première communion à Noël 1751; il avait été baptisé le 21 novembre 1734; il s'est établi paysan au Foulet sur la mairie du Locle

Pierre Frédéric ligne directe a pris la Sainte Cène à Noël 1760

David Grisel sera justicier en la baronnie de Travers et père d'Abram, le capitaine de milices.

Branche maternelle de Charles Armand Grisel:

Eugène Florian Grisel communier de Travers; né à La Chaux-de-Fonds le 8 juin 1837; domicilié au dit lieu. Des suites de l'alcoolisme et de l'excès d'absinthe il décèdera à la clinique psychiatrique de Perreux, le 9 décembre 1903. Il avait épousé

Anne Elisa Stücki dite Elisabeth, d'origine bernoise. Leurs enfants sont:

<u>Mina Léa</u>	<u>ligne directe</u> mère de Charles Armand.
Louise	à New York, elle épousera Léon Morlet bourgeois de La Neuveville au canton de Berne; il est employé dans la fabrique d'appareils électriques du physicien américain Thomas Edison.
Léa	célibataire.

Veuve en 1904, Elisabeth décide de partir à New York avec Louise et Léa ses filles, et surtout de sortir son petit fils Charles-Armand, orphelin de mère et de père, du pernicieux exemple de l'alcoolisme. Elle ne lui dira cependant jamais les raisons exactes de leur fuite, même à ses questions les plus pressantes; même adulte il disait à sa fille Eileen et à ses fils que leur grand-mère était partie pour échapper à un drame mystérieux. Ce n'est qu'en l'an 2000 lorsqu'Eileen demande à P.-Arnold Borel de faire des recherches que le mystère est découvert: c'était l'alcoolisme que la grand

maman Elisabeth a voulu effacer de la vie de son petit fils déjà assez marqué par ses deuils.

En juin 2000, Nicolas Junod organise pour Eileen et son mari Joseph Camilleri la visite de La Chaux-de-Fonds, la découverte du château, du vieux pont et de l'église gothique de Travers.

Henri Louis Grisel de Travers; né le 7 mars 1796 à Neuchâtel où il est encore domicilié en 1825. Sa femme est

Julie Benedith fille de Jacob, bourgeois de Boudry.

Daniel Grisel communier de Travers. Baptisé à Saint Aubin paroisse de La Béroche, le 29 décembre 1748. Agriculteur à Travers. Sa femme est

Jeanne Marie Herthmuth-Hopfmann originaire de Zillau au Brandebourg. Elle meurt à Neuchâtel à l'âge de 53 ans, le 25 avril 1803. *Daniel étant engagé dans le régiment des Tirailleurs de la Garde du roi de Prusse prince de Neuchâtel et de Valangin. Ce régiment était basé soit à Potsdam soit à Berlin, c'est probablement là qu'il a rencontré Jeanne-Marie.*

Souche de la famille Grisel divisée en deux rameaux distincts:

- a) de Pierre Grisey frère de Cosme fils de Jehan le juré en la baronnie de Travers. Pierre et Cosme sont nés vers 1430.
De Pierre Grisey descend la branche vigneronne des Grisel, communiens d'Hauterive et bourgeois de Neuchâtel.
- b) de Claude Griset, fils de Michel, lui fils de Guillaume Grezet dit Griset qui est le frère de Cosme, fils de Jehan le juré, tous taillables du seigneur de Travers.
De Claude Griset descend la branche des Grisel, communiens de Travers.

FAMILLE REDART, COMMUNIÈRE DE BELLE PERCHE ES VERRIÈRES, BRANCHE DES ORFEVRES ET JOAILLIERS ETABLIS À NEUFCHASTEL

François Redart est fils de Jean Jaques. Fait son apprentissage d'orfèvre chez son père. Est reçu en 1709 dans la Compagnie des Favres, Massons et Chapuis. Meurt à Neufchâstel et y est enterré le 11 août 1762. Il était bourgeois de sa ville.

Jean Jaques Redart est fils de François. Il est né à Neufchâstel le 3 janvier 1658. Il sera enterré le 25 avril 1723. Marchand joaillier, maître bourgeois. Sa boutique est située rue des Halles. Le 17 février 1696 il loue la maison de son beau-frère Chaillet à Gédéon Guibert le maître-fondeur d'or venu de Genève s'établir à Neufchâstel.

Jean Jaques est aussi en rapport avec Jean Jaques et Nicolas Matthey orfèvres et maîtres monnayeurs. Il se marie, le 7 décembre 1682 avec

Madeleine Ostervald la fille de Jean le jeune, et de Susanne Jacot-Descombes; Madeleine est née en 1659. Elle sera enterrée le 12 octobre 1731.

Le traité de mariage est signé le 1er novembre 1682, pour Madeleine et Jean Jaques.

Le beau-père de Jean Jaques Redart, le dit Jean Ostervald dit le jeune 1627 - 1697, est maître bourgeois et marchand à Neufchâstel et conseiller de ville. Jean Ostervald est fils de Louis 1601 - 1635, et de Esabeau Clerc-dit-Guy. Louis était officier au service du roi de France et décéda lors d'une expédition militaire en Valteline.

Jean le jeune est petit-fils de Jean Jaques Ostervald 1570 - 1639, et de Marie Merveilleux. Il a aussi deux sœurs : Susanne et Sara. Susanne, le 6 mai 1659 échange sa vigne du Tombet contre une autre sise aux Clouds de Serrières. Jean, le 30 octobre 1666, échange sa maison de la rue Fleury contre une autre à la rue des Hospitaux. Le 9 mai 1654, assiste au partage des biens de Louis son père et d'Esabeau Clerc-dit-Guy sa mère.

Jean Ostervald, le jeune fils de Louis, épouse Susanne Jacot-Descombes, fille de feu Moÿse, vivant marchand et justicier du Locle. Traité de mariage établi le 17 août 1652 par Philibert Perroud, notaire. Susanne décédera à Neufchâstel le 17 juin 1722, et Jean le Jeune le 2 juillet 1697.

François Redart est fils de François.

Le 14 octobre 1650, avec Matthieu Landry-dit-Bouille, des Verrières, étant marchands associés, reconnaissent devoir à "Dame Jacqua Petter veuve de Nycolas Redart bourgeois et marchand de Neufchâstel la somme de 14 000 livres faible monnaie à cause de la remise et résignation que ladite dame Redart a faite à nous les

dits deux vras principaux débiteurs du fond traffic et negoce que par cy devant son mary a mené et quelle a continüe jusques a maintenant et duquel se démet et déporte absolument..." - acte signé Philibert Perroud notaire registre II.

Le dit François Redart joaillier, bourgeois de Neufchâstel, passe accord et convention avec Olivier Perrot, Guillaume et Jeanne Chaillet au sujet de la succession de Marie Chaillet en date du 29 mai 1652. - tiré des actes de Chancellerie vol. 7 fol. 103 verso.

François Redart joaillier passe un contrat de mariage par devant F.L. Perroud notaire avec demoiselle Marie Meuron, et feront graver leurs armoiries sur un coffre de mariage (voir "Le coffre Neuchâtelois" 1986 par Olivier Clottu, page 40) F. L. Perroud notaire acte du 1er novembre 1652.

En date du 8 janvier 1658, Jaques Lambelet et Pierre Landry-dit-Bouille et consorts gouverneurs des Verrières, doivent à François Redart et à Jean son frère maîtres orfèvres tenant la boutique de leur père avec Matthieu Landry-dit-Bouille, pour deux pièces d'argent doré pesant 23 onces...

François et Jean Redart, marchands joyauiers associés, le 2 février 1663 sont cités parmi les membres du Conseil de Ville de Neufchâstel. François Redart, maître bourgeois et joyauiier décédé à l'âge de 47 ans, sera enterré le 27 mars 1676 à Neufchâstel.

D'après le carnet de notes de David Sandoz déposé dans les archives de la famille Pourtalès nous avons découvert la date du mariage d'Anne Redart et de Jonas Sandoz:

Anne Redart fille de Nicolas et de Jaqua Petter, épouse au Locle, en mars 1647

Jonas Sandoz né en 1626, fils de moi maire David Sandoz.

Le père d'Anne, Nicolas Redart était, probablement, aussi bijoutier joaillier puisque son cousin David Ostervald lui achètera divers bijoux pour offrir à sa fiancée. C'est ce qu'a relaté ledit Ostervald dans son livre de raison, page 37, livre écrit entre 1604 et 1630.

David Ostervald est le fils de Jean Jaques, 1570-1639, maître-bourgeois de Neufchâstel, conseiller de ville, et de Marie née Merveilleux. Le dit David 1595-1636 est l'époux de Catherine Heinricher. Il est conseiller de ville et maître des clefs à Neufchâstel.

Nicolas Redart a épousé

Jaqua Petter la fille de Jean, maître-bourgeois, conseiller d'Etat, et de Marguerite Ostervald, la fille de Jean Jaques, et de Marie Merveilleux.

recherches de Pierre-Arnold Borel

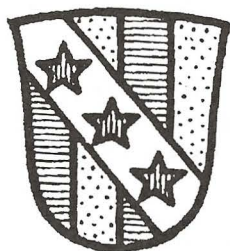
SOUCHE DE LA FAMILLE BOUVIER, COMMUNIÈRE DE PESEUX

par Pierre-Arnold Borel

I
Jehan Bovet est fils de maistre Jaques Bovet; vivant à Concise au Pays de Vaud au XV^{ème} siècle. Il réside à Peseux où, avant 1538, il épouse:

Perrenette Jehan Rollet fille de feu Pierre vivant maire de La Côte; veuve de Jehan Uldriet, bourgeois et conseiller avant 1538; elle est mère de Jaques décédé avant 1567 et de Guillaume Bouvier.

II
Guillaume Bouvier est fils de Jehan Bovet communier de Peseux village où il acheta une maison le 18 mars 1551. Le 23 novembre 1562 il est dit "de Peseux" et le 22 mars 1565 il fut reçu Bourgeois de la ville de Neufchâstel. Vigneron il reconnaîtra ses biens à Peseux. Il est cité indivis pour une vigne aux Chansons avec son demi-frère utérin Antoyne Uldriet le 24 janvier 1567. Guillaume meurt entre 1569 et 1600.



Blason de la famille Bouvier, de Peseux NE

QUESTIONS ET REPONSES

00 R 01

M. Pierre-Arnold Borel La Chaux-de-Fonds

Jean Henry MEURON, fils de Félix, communier de Saint-Sulpice au Val de Travers serait né en 1711 épouse le 7 novembre 1753 Catherine Leiser, fille de Jakob bourgeois d'Aarberg.

Leurs deux filles sont probablement nées hors de la principauté.

Marie Louise

Marianne épouse Jonas Pierre Jaccard, 1779-1802, fils de Pierre David maçon né à Sainte-Croix en 1754 et décédé à Yvonand en 1778, et de Susanne Marie Gallandat, née en 1749 à Yvonand, lingère.

00 Q 07

Mme Janine Giraud, St-Pourçain sur Siaule

Recherche decendance en France de **Philippe BUGNOT**, notaire, bourgeois et conseiller de Neuchâtel par (a) Anthoine son fils, anobli en 1510 par Louys duc d'Orléans, époux de Jehanne de Hochberg, comtesse souveraine de Neuchâtel dont il était le secrétaire; bailli de Noyers en Bourgogne en 1538, seigneur de Mimmouches et Charrette en 1547, par (b) Nicolet, neveu du précédent, fils du notaire Nicolet Bugnot, contrôleur en 1547 de la maison du marquis de Rothelin en France.

00 Q 08

M. S. de Pontbriand, Paris

Recherche ascendance de **Samuel BERTHOUD**, fils de Jean Pierre et de Reine Perrelet communière du Locle, né le 21 août 1772. Il épouse à Bordeaux le 20 avril 1800 Jeanne Nairac fille de Jean et de Marthe Lafargue, née à Bordeaux le 21 novembre 1777.

00 Q 09

M. Jacques Favre, Mulhouse

Recherche ascendance d'**Abraham FAVRE**, 1708-1788, habite Trémalmont, ancien d'Eglise à Couvet, assesseur du vénérable consistoire seigneurial; épouse en 1729 Salomé Borel, 1703-1788, fille de Pierre, ancien d'Eglise à Couvet dont sept enfants.

00 R 09 M. Pierre-Arnold Borel, La Chaux-de-Fonds

Jean-François FAVRE son père, tailleur de pierres à Trémalmont, né en 1672, épouse en 1705 Marie Magdelaine Jeanrichard, fille de Jean Jaques, de la Sagne, bourgeois de Valangin, dont cinq enfants. Il est fils de:

Blaise Favre, communier de Couvet, fils de Jonas, fils d'Andrey, fils de Pierre, fils de Thomas, qui est fils de Lambert, fils de Regnaud, fils de Jehan né vers 1400 à Couvet.

00 Q 10

Recherche **Jonas FAVRE**, né à Couvet vers 1630, texte dans le bulletin 14, page 16.

00 Q 11 Mme Marie Paule Llabador, Escoutoux

Recherche ascendance d'**Aimé DUCOMMUN DIT TINNON**, fils de Daniel et Marianne Nicoud, décédé à Villefranche de Rouergue à septante-et-un ans le 20 janvier 1846, originaire du Locle.

Les Ducommun dit Tinnon en Algérie

Jeanne Ducommun dit Tinnon née à Nemours en Algérie le 11 janvier 1885, décédée le 2 décembre 1968 à Draveil, dans l'Essonne, France.

Fille d'Auguste né à Nemours, Algérie le 12 septembre 1856, où il décèdera le 28 février 1891. Epouse Jeanne Aubert née à Nemours le 3 octobre 1867, décèdera à Alger le 10 mai 1926. Il est fils de:

Jean Marie, né à Toulouse, France, le 16 février 1807 et décèdera à Nemours le 9 décembre 1868, époux de Marie Rose Montandon dit Clerc, née le 20 mars 1820 à Neuchâtel et mourra à Nemours le 13 septembre 1887. Il est fils de:

Aimé, décédé à Villefranche de Rouergue le 20 janvier 1846 à septante-et-un ans, époux de Giovanna Baugrabier. Il est fils de:

Daniel et Marianne Nicoud, du Locle.

00 Q 12 M. Charles L. Brandt, Evillard

Recherche ascendance de **Norbert BRANDT** né à Paris, résidant à Marseille, fils de Paul Emile, né à La Chaux-de-Fonds le 11 juillet 1883, décédé en 1952, petit-fils de Fritz Albert et de Marie Götz.

00 Q 13

M. Henri Châtelain, Paris

Recherche ascendance d'**Auguste CHÂTELAIN**, né le 19 avril 1838 à Neuchâtel et décédé à Saint Blaise le 24 novembre 1923, médecin aliéniste, écrivain, historien, philosophe, fils de Louis 1805-1885, architecte.

00 Q 14

M. Michel Steiger, La Tour de Peilz

Avant 1695 **Blaise BOREL** fils de Pierre, de Couvet épouse Susanne Matthey Doret, fille d'Abram, hoste à L'Erena, et d'Elisabeth Meuron. Cherche à cerner mieux la date de son mariage et de sa naissance.

00 R 14

M. Pierre-Arnold Borel, La Chaux-de-Fonds

Blaise BOREL, de la branche des Borel du Brey, fils de Pierre qui est fils de Thomas, fils de Pierre, fils de Thomas, fils de Perrod, né au Brey sur Couvet en 1667, décédé entre 1713 et 1726. Epouse Susanne Matthey-Doret; parents de six enfants:

Susanne Marie née en 1694 épouse en 1726 Abraham Huguenin fils de Jaquer;

Elisabeth née en 1695 épouse en 1735 Jonas [nom illisible];

Judith née en 1697;

Jean Jaques, maître maçon épouse en 1719 Marie Montandon;

Abraham épouse en 1728 Marie Matthey fille de Blaise;

Pierre David né en 1701, charpentier à Neuchâtel épouse en 1728 Susanne Racine, fils de David.

Source: document manuscrit de Léon Montandon, archiviste cantonal, en vue de l'ouvrage "Les Borel de Bitche" paru en 1917

00 Q 15

M. Winfried Pernau Königswinter

Recherche ascendance de **Jonas PERRENOUD**, de la Sagne, né en 1670 à Corcelles, cordonnier, époux de Judith Andrie, père de six enfants, dont David né en 1695.

Erratum

Perrette, fille de Jannin, le bastard d'Amey, comte de Neuchâtel, épouse Jehan Brunier de Saint Blaise, il lui donna un fils prénommé Jehan (Fascicule 14, page 6).

00 Q 16 Mme Frances Perret, Courtenay, Canada

Recherche ascendance de **Charles Edouard PERRET-GENTIL** né en 1894, Henri Albert son frère né en 1890 et Eva Maria sa soeur née en 1889, émigrés au Canada, enfants de Charles Paul, 1859-1914, originaires du Locle et de La Chaux-de-Fonds et de Marie Louise Degiez; petits-enfants de Henri Alfred, 1823-1869 et de Marie Caroline Rosselet, des Bayards; arrière-petits-enfants de Frédéric Louis né en 1786, fils de Felix Perret-Gentil.

00 Q 17 M. Paul Barbey, Genève

Recherche ascendance des parents de **Marie Eugénie BOILLON**, décédée le 19 décembre 1879 à Boinaud près de La Chaux-de-Fonds, épouse de Louis-Justin Dubois dit Cosandier, fils de Justin, originaire du Locle.

00 Q 18 M. Robert F. Jolin, Aikon, Caroline du Sud, U.S.A.

Recherche ascendance d'**Eugène JEANJACQUET** né le 27 novembre 1835 à Couvet, nom de sa femme et de ses enfants.

ADRESSES DES MEMBRES DU COMITE

Président :	Nicolas A. JUNOD Ch. des Jonchères 31b 2022 BEVAIX 032 / 846 27 60
Président d'honneur :	Pierre-Arnold BOREL, généalogiste Ch. de Belle-Combe 8 2300 LA CHAUX-DE-FONDS 032 / 913 92 79
Vice-président : <i>(sera repourvu à l'AG de janvier)</i>	<i>Vacant</i>
Secrétaire aux procès-verbaux : <i>(à repourvoir)</i>	Germain HAUSMANN, historien Ch. des Terreaux 3 2022 BEVAIX 032 / 846 13 41
Préposé aux convocations : <i>(à repourvoir)</i>	Pierre-André CLERC Bernastrasse 37 3005 BERNE
Trésorier : <i>(sera repourvu à l'AG de janvier)</i>	Paul FALLET Ch. des Virettes 16 2035 CORCELLES
Bibliothécaire :	Monique BEGUIN-BOREL Ch. du Signal 5 2022 BEVAIX
Ancien rédacteur du Bulletin : <i>(sera repourvu à l'AG de janvier)</i>	Eric NUSSLE, généalogiste et héraldiste Les Leuba 5 2117 LA COTE-AUX-FEES